

copie de Lettres

M. Chervesin Directeur  
Depuis le 1<sup>er</sup> Juin 1816.

X  
jusqua fin de 1817.



Pg. 1<sup>me</sup> 40

Rome le 25 Mai 1816  
B. S. C. le Ministre Secrétaire d'Etat de l'Instruction  
Contigneux

+ Je m'empresse de vous amener mon arrivée à Rome le 17. J'y  
suis arrivé hier Vingt et une heure au soir le temps long : Mais n'en j'e  
avais pas l'espérance. Je suis tout à fait fatigué qui me sont confiés. Je ne  
peux pas dormir sans faire des songes qui me sont confiés. Je ne  
peux pas dormir sans faire des songes qui me sont confiés. Je ne  
peux pas dormir sans faire des songes qui me sont confiés. Je ne  
peux pas dormir sans faire des songes qui me sont confiés. Je ne  
peux pas dormir sans faire des songes qui me sont confiés.

La seconde m'annonçait que M. C. aurait avec M. Dard une  
prolongation d'une autre quinze jours à Rome, j'ai été déplaisir  
d'annoncer à M. C. que je pouvais à peine dormir sans faire des songes  
avant mon arrivée. J'étais enfin informé de la route qu'il  
apris à l'impléger tous les moyens pour lui faire connaître  
les intentions de M. C. Et je fis que M. Dard bien  
lui avoue.

J'avais l'honneur d'attendre l'ordre pour déjeuner à l'Ecole  
d'état où j'aurai trouvé l'administration de l'Ecole et  
des institutions que j'aurai plus pour mes installations  
dans les fonctions de directeur.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect

Contigneux D. N. C.

CC

Copie de  
Lettres

Rome le 29 mai 1816 Pg. 2  
à S. C. le Ministre Secrétaire d'Etat de l'Instruction

Contigneux

Depuis ma lettre du 1er mai pas laquelle j'ai l'honneur de  
vous informer de mon arrivée à Rome le 17. J'y avais été nommé administrateur  
occupé de prendre connaissance des documents portés à l'ad-  
ministration que M. Lettreboel m'a confié. Mon préce-  
sant administrateur continuera de servir le 9 juillet le dépêche  
jusqu'à la fin de Mai, et sera dans mon prochain lettré que  
j'envirai contre M. C. et l'Ecole d'Instruction que je ferai  
le 1er juillet dans celle-ci à lui soumettre l'Ecole matricule  
de l'Etablissement et de ce qui lui manque. Et l'ordre  
je crois devra aussi le délivrer ce jour à M. C. en tableau  
des pensionnaires actuellement à Rome avec les lettres de  
Paysage. Votre administration à l'Ecole devra que dut une  
fois y recevoir cette

M. Lettreboel m'a remis les divers documents  
tant de Maitris de l'Etablissement que son objectif qui  
fournit à l'Ecole. Et les ayant examinés à nouveau depuis  
lors, avec lui, il a donné charge d'abord  
le principal objectif de ce qui a trait à l'Ecole, consistant  
en une belle collection de plates mortes, des l'unique  
que M. Lettreboel a acquise à plusieurs moments  
Capitaine de la Villa Dorpke, qui se trouvait avant que  
ces antiquités furent transportées en France à faire le camp  
sous propriété de l'Académie.

Lorsque j'ai vu M. Jérôme commença cette collection d'objets  
il y compris beaucoup d'anciennes œuvres provenant  
de l'empereur de l'Ecole d'Instruction depuis tout bout, plus  
ou moins mattois j'en propose d'en rapporter aux  
gens nous avons les Doubts. Dans la différence d'avis  
sur l'ancienneté futurale ou présente de ces deux sortes  
j'assument cette

cette sorte d'objets. D'autrepart si les salles adjointes qui  
se continuent aussi, sur le côté droit, un peu plus  
abritent aussi la conservation, mais à la propriété et au  
bon usage dans ce cas il est à l'Ecole où l'on admet aussi les  
objets provenant d'étranger.

l'Etablissement est pourvu d'une Bibliothèque dont le petit nombre de volumes m'a frappé, quoique mon prédicteur n'ait fait quelques acquisitions. j'attirerai l'attention de M. C. sur cette partie insuffisante à l'Instruction et trop pauvre, sans empêcher la Bibliothèque publique n'offrant pas les ressources qu'il convient chez nous. j'adresserai par suite M. C. le catalogue de ce que nous avons, j'en rappellerai pour le moment que sur la Demande que fit M. Lethierry au Grand ouvrage d'Egypte, le Ministre par une lettre du 14. X. 1844 répondit que la Demande l'avissoit n'avoir pas encore terminée mais qu'il faisoit dans cette Demande au Directeur si j'étois statué lors de la Distribution à faire de ces ouvrages dans les Etablissements qui entrent en Gouvernement. Il fera avec dans notre Bibliothèque et il intérêne la gloire nationale puisque les étrangers pourront l'y voir et le connaître.

la Description des Inventaires m'a fait visiter les chambres et les ateliers de chaque pensionnaire, j'ai vu des logemens fiancés, commodes et bien tenus et prouvant des meubles nécessaires. Les Etablissements de l'Ecole, furent dans l'ordre d'Economie, acheté deux meubles qui se trouvent à l'Ecole mais que peuvent-encore faire le service dorant plusieurs années, moyennant quelque réparation.

Les objets mobiliers à l'usage du Directeur sont fort simples. Mais le muséum s'y trouve et je pense M. que j'aurai rien à demander à M. C. sur ce sujet, puisque la Direction d'après administration. Mais peut être appellerai-je ses attractions sur plusieurs occasions. De l'ordre qui pour l'une époque qui fait peu d'honneur à l'art, que les couleurs sont pâles, le travail fait exprès à ce qui s'fabrique aujourd'hui. Peut-être M. C. trouvera-t-ille convenable d'entreprendre quelque chose, fait l'après le bon usage de l'Ecole Moderne qui sur la perfection de celle qui se fabrique maintenant a posé des règles. Des étrangers qui visitent l'Etablissement elles trouveront une vie plus favorable et plus juste de cette

Branche de l'industrie française

J'ai constaté l'insuffisance de l'inventaire de l'agriculture et que tout au moins de Rome il y a une qualité assez importante qui estime à de fréquentes acquisitions. Mais elle n'ouvre pas ces immenses.

Une fois arrivé paroît M. Del Chat du long. Ce fut lui et objets ayant que j'obtient restituée remis l'attention de M. C. M. Paris lors d'un voyage à l'Académie de l'Ecole l'avoit suffisamment prouvé de l'importance de certains objets en Flandre. Il n'a pas pu être conservé M. Lethierry a tenté d'en faire quelques achats, mais la Ecole n'a pas pu le faire pour une qualité que c'est le long le plus utile et que c'est en partie celui de M. Paris qui fait encore le service. M. Lethierry me admis-  
mission Comptable à connaitre le nombre des pieds portés dans l'annuaire l'Inventaire de aujourd'hui pris des années est absolument faux de service. J'ai donc écrit que l'on séparât ce qui pouvoit être utile aux malades et que l'on emploie le reste le moins usité pour restaurer et faire faire le surplus en attendant que M. C. me autorise le ~~l'acheter~~ de faire <sup>l'apprécier</sup> l'acquisition.

Mais la Note de ce qui sera nécessaire pour n'avoit pas d'ici à longtemps l'annuelle demande à faire à M. C. sur ce sujet.

15. Paris 9 Septembre

6. Doyens de l'ordre de l'ordre

12. Doyen de l'ordre de l'ordre

8. Capucin — — —

6. Doyen de l'ordre

Voilà mes paroîts qui se régularisent, prend à l'acquisition de l'ordre de l'ordre pourront même faire un nouvel achat, comme tout ce qui convient pour chaque Etablissement qui manque et suis assuré qu'il se fera un plaisir de rendre ce petit service à l'ordre de l'ordre. Je vous prie pour quelle voie faire connaître M. C. que l'ordre n'importe à cette acquisition. J'ai demandé

5. 92 bis

Je vous obéis à N.C. qu'elle n'ayant été prise que les  
faits moutuls affectés au service courant de l'Administration  
puisque malgré la vigilance de la Bonne administration  
le bon pédiment, les dépenses de chaque année  
accident toujours un peu le budget. C'est pourquoi  
M. Guignard de l'assurance sur les étoiles que m'a fait M.  
Lethiire pour l'excellente administration et le bon ordre  
qu'il a introduit dans le service intérieur de la maison  
que la sécurité est sans aucun doute assurée. Chaque domestique  
des services extérieurs, quel emplois que ce soit, qui fait  
entière partie comme plante de M. Lethiire sera  
au contraire qu'il importe les regards de tout ce qui compose  
la maison.

M. C. voudra bien excuser la longueur de cette  
lettre. J'ai écrit à mon frère d'interposer devant les Etats  
qu'il contient et il lui fera connaître la situation présente  
de l'Establishissement et ses besoins. J'ai à vous demander  
dans l'ordre quelle astuce j'en ai à faire pour faire la  
financière honnête, j'en ai fait faire tous les articles qui  
peuvent échapper et qui meut la circonscription particulière  
de N.C.

Pour peu, j'aurai l'honneur de lui avancer l'état de  
situation de l'Establishissement au commencement de mon exercice  
qui devra être le 1<sup>er</sup> juillet

J'aurai avec le plus profond respect

M. G. de l'Establishissement

(S)

9 Juin. 1816

6. 93

M. C. le Ministre Secrétaire d'Etat à l'Instruction  
M. G. C.

En conséquence de ce que j'ai en l'assurance d'années à N.C.  
ce mois, je suis maintenant en état de lui faire connaitre  
la situation financière de l'école de Rome.

1<sup>o</sup> Mon prédécesseur m'a mis pour les deux dernières années  
de son Compte de 1815, qu'il a tenu au Ministère de l'Instruction  
et dont l'absentat ne sera pour lui que pour moi une bête  
fâche, qu'après notification de l'appellation de N.C.  
l'apportera donc provisoirement que ce Compte de 1815 soit  
exempt d'écus, il en résultera que lors de l'absence de  
l'école de Rome, il sera déboursé à la Recette, l'ordre de 5682-13

Venons ensuite au Compte des cinq premières  
mois de la première année 1816 qu'avait établi M.  
Lethiire, qui j'ai obtenu de lui de faire faire par  
l'apprui, il y a aussi un petit Crédit sur  
l'apprui. C'est à dire que la Recette d'écus de  
36000. t. et la dépense de 37824. 65, au résultat ordre de 1816 65.

Credit et dépense aux deux Comptes 6766-78.

M. G. Lethiire a aussi dressé le compte de la fin de  
l'Estiu. La répartition ce qui revient à chaque pensionnaire  
Depuis l'origine de son pensionnat jusqu'à la fin d'août 1816  
soit à l'heure de la gestion de son pensionnat le montant  
est de 8725. 70 que j'ai placé sur le nom de mon frère à Comptes  
mont. à 3233.. 86

5469-15. q. à mon frère à Comptes 5469-15.

Ette dernière somme de 8725. 70 versée à M. Lethiire 1297-63  
pour vérification. Je l'apprue à l'apprui cette somme pour  
sa décharge; celle qui fait à lui donne l'apprui de celle de N.C.  
Dès lors pour que M. G. G. comble ce défaut de 6766-78  
l'apprui doit faire déboursé à M. Lethiire, au moyen de quoi tout sera  
en ordre si l'apprui place de manière l'école de Rome sur le bon  
pied où je l'apprue, Comptant saillant sur la situation de  
M. C. pour établir le nouvel établissement.

I 43 bis

25 Juin 1816

A l'Assemblée Nationale  
Ministre Secrétaire d'Etat d'Instruction

M. G.

Mon prédecesseur amena le 10 mai dernier à V. C. l'édition qu'il avoit faite des ouvrages des Séminaires, peintres et architectes. En une caisse garnie de Rome le 29 mars pour être transmises à l'Institut. Il restoit à expédier les ouvrages des Séminaires gravure.

M. le Ministre d'Instruction V. C. qui fut fait par la Voix du Comte de ce jour, ayant été étoit continué le surlendemain par M. Grandjean en médaille et à l'œuvre fine gravée par M. Dubois. Faisant en même temps à M. le Ministre del'Instruction des beaux arts pour l'instruction de ces ouvrages que j'étais à V. C. et pour le plus dépendre ces ouvrages à eux des Séminaires et architectes, lettres durant être soumis à l'examens des académies.

Comme le résultat de ces examens seraient bons, j'expésserai que le caisse fermé d'ouvrage du 29 mars seraient à la première gravure à V. C. Il est rare qu'ils mettent moins de 9 mois.

J'ai reçu le 25 Juin C. la Lettre de V. C. en date du 17, j'aurai l'honneur d'y répondre très-médiocrement.  
J'aurai & J.

28 Juin 1816.  
A l'Assemblée Nationale Secrétaire d'Instruction  
des Beaux Arts.

M. G.

J'aurai l'honneur d'offrir au Roi que j'expédisse aujourd'hui, par l'intermédiaire du Comte de l'Instruction d'Instruction, pour être transmises à l'Institut, une boîte qui contiendra l'œuvre fine gravée par M. Grandjean en médaille sur laquelle

Mon prédecesseur fit partir le 29 mars dans caisse qui continuera les Etudes des Séminaires, peintres & architectes.

Sur la voie des Coutures. Il m'a donné avis à l'Assemblée Nationale que ces ouvrages étaient fort bons, mais l'imprimeur qui me les livra le 29 juillet passera à propos en même temps que cela fait par M. Léthière. J'aurai pris garde à ce qu'il soit bien imprimé. Et l'arrêter de son édition oblige.

La Médaille du Roi, qui fait partie des ouvrages que continua la suite de M. Dubois, lui après beaucoup d'essais deux fois rompus. Tous le balancent l'autre ne peut venir. Je n'oublie pas qu'il a enfin obtenu un bon résultat. Cette partie étonnante et quatre mois d'attente qu'il a passé à faire pour l'effet des circonstances et l'one doit au commencement de l'été. On a abordé d'autant son succès à Rome où il est que depuis 26 mois et son présent succès à la fin de cette année. Le succès de ses productions fait juger à l'Académie de son extrême activité : C. Si, comme j'ose croire, elle augmente considérablement. De son talent, j'estime peu qu'il puisse faire le succès. Donc la demande qu'il se propose d'faire à V. C. J'aurai l'amitié de prolongation.

J'en ignore pas que le Mérite est très-remarqué sur ce portefeuille. Mais d'un autre côté je pense que c'est ici le cas. D'offrir une médaille. Ce mérite dans la gravure en médaille est un tout très-particulier qui nécessite le gravement et qui ne peut être développé et tout autre que par lui.

Je l'aurai fait que ce jeune homme est singulièrement doué par la Nature. Il a donc une grande facilité de me prouver que me paraissent bonnes dans ce genre d'art. Il faut en toute œuvre faire tout ce qui y a de rapport et connaitre tous les genres d'machinerie. La gravure fine sur lui est tout à propos. En un mot il me paraît mettre la surveillance de l'Academie. C. Depuis l'opinion qu'il a sur ce jeune homme j'appuyais auprès du ministre la demande. J'aurai l'amitié de prolongation qu'il fera à l'Académie.

J'aurai M. G. &amp;

C. P. Sur la demande de M. Grandjean rebrousserai celle qui est une faute d'après M. Léthière. J'aurai avoir une infinie réticence pour un graveur romain renommé ce que lui suggera l'idée d'offrir quelque chose d'analogue

Voilà comment cette belle Sécession a été un succès. Sans qu'on  
ait songé à une leçons pour faire une médaille complète.  
Sans aucun doute plusieurs envoient regarder comme un triomphe  
durant ce qui fut leur destin.  
M. Léthuier m'a envoyé à leur demande cette petite médaille  
en bronze pour les communiquer. S'il en est besoin.  
Une telle pièce peut le rendre commémoratif (sans que)  
le Service de l'Argenture puis trouve dans son magasin.

### Note des ouvrages de M. Brandt

Une médaille du Roi

22. <sup>bij.</sup>

au revers une Minerve avec les attributs de l'art.

Une Médaille du S<sup>r</sup>. Roi

18 <sup>bij.</sup>

au revers l'Ange tenant la Couronne de l'Aspirine, allégorie  
pour l'année 1816.

Une autre Médaille du S<sup>r</sup>. Roi

20. <sup>bij.</sup>

au revers la grue dépossédée des six légumes, allégorie  
de l'année 1815.

Note: ces médailles ont été commandées à l'atelier par le  
Gouvernement Romain. La seconde sera publiée  
que le jour de l'Aspirine 1816.

Le portrait de l'Amiral D'Orsay de l'Académie d'Aspirine 21. <sup>bij.</sup>  
La plaque de l'Académie d'Aspirine, cette regardant l'Académie

France & le Théâtre Royal — 22. <sup>bij.</sup> <sup>w.</sup>

De M. Debordoff

un faune jouant avec une fauvette pierre ornée de gravé  
un petit faune, cornuaire gravé en creux



X A l'ordre du Ministre Secrétaire d'Etat  
de l'Intérieur

### Mémo.

Dès que la Lettre de V. C. en date du 7 Juin, l'informe,  
que, mal lui sera convenu, j'y rendrois compte de l'  
Etat du matériel à l'Establishment. A l'autre lettre  
établie le 9 Juin, il s'agit de l'Etat financier où  
j'ai trouvé d'après le compte qui établit mon predecessor  
de l'Academie des cinq premiers mois de l'année courante.

Le fonds attribué au service de l'Academie de l'Aspirine.  
ou il estoit porté, a été réduit à 72000. moins sur un nom  
nombre de personnes. Mais il paraît bien que cette somme  
peut être plus forte, étant constamment croissante depuis  
l'ouverture dans ce dernier annua, que 15-16 ou 17. Personnes.  
C'est que, si le plus grand nombre de personnes  
faisent partie de l'Academie d'Aspirine, les personnes étrangères établis  
neuravent pas beaucoup pris dans le même rapport  
l'ouverture dans ce chapitre de l'Aspirine. Pour compliquer  
cette somme de l'entretien matériel de l'Establishment, il que j'en  
suis côte à l'Etat de l'Academie attribué à l'Academie d'Aspirine  
dela maison reste le même.

Pour me rendre compte de l'Aspirine diverses et communiquées  
qui elles peuvent monter assez communément, j'ai estimé  
le total, de chaque des deux comptes rendus par M. Léthuier  
Depuis le 1<sup>er</sup> Juin 1808 jusqu'à ce compris 1816, et je trouve  
pour terme moyen l'Assemblée 20648.<sup>12</sup>  
Le deuxième, 1808, j'en trouve que n'est pas tout à fait  
fini à l'ouverture, mais  
en 1809. — 25075. —  
1810. — 26928. —  
1811. — 17832. —  
1812. — 20335. —  
1813. — 22472. —  
1814. — 21361. —  
1815. — 16348. —  
1816. — 15885. —  
Total 1808-1816. — 163183. 30m.

Le deuxième, 1808, j'en trouve que n'est pas tout à fait  
fini à l'ouverture, mais



je me connais pas encore le montant de cette dépense.  
J'entre dans l'ensemble l'état des biens dans la partie enveloppe dont  
j'entre. Le malheureusement des noms que je n'emploie pas et les fautes  
d'écriture sont évidentes. C'est à propos d'un autre important réparateur  
que je vous parle. Il s'agit d'un entrepreneur qui a été employé pour la réparation  
de la toiture. Il a été payé pour la réparation de la même toiture  
en deux fois. Il a été payé pour la réparation de la même toiture une  
seconde fois. Il a été payé pour la réparation de la même toiture une  
troisième fois. Il a été payé pour la réparation de la même toiture une  
quatrième fois. Il a été payé pour la réparation de la même toiture une  
cinquième fois. Il a été payé pour la réparation de la même toiture une  
sixième fois. Il a été payé pour la réparation de la même toiture une  
septième fois. Il a été payé pour la réparation de la même toiture une  
huitième fois. Il a été payé pour la réparation de la même toiture une  
neuvième fois. Il a été payé pour la réparation de la même toiture une  
dixième fois.

Pour les réparations qui concernent le Musée il y en a une qui  
est plus grande que les autres. C'est le recouvrement d'une grande surface  
habituelle que j'ai fait faire pour la réparation de la toiture. Il fut  
réalisé que je devais faire ce travail, mais que ce n'était qu'une réparation  
appareillée, laquelle fut toutefois effectuée.

Un autre locataire autrefois placé à Perugia, continua aux Fossaces de  
la Villa Madama à être loué pour convertir une partie de la villa en une république  
et comme on va le voir le fait dans la partie qui sera occupée  
comme qui nous en feront abus. Cette partie fut alors louée pour quelques  
années à l'État grec, qui fut également déporté. L'essence de l'accordie  
est cette et que plusieurs parties devraient l'y faire faire de la  
dépense de ce genre.

L'autre locataire de la villa fut aussi un oblige d'obligation avec  
l'impératrice, une telle situation, mais il fut alors écarté. Cela fut  
aussi, à cause de cette position, élevé et soutenu par le Comte de Montecchio  
qui fut à propos de la réparation de la toiture. Il y a peu  
de temps que le Comte de Montecchio fut nommé à la place de  
l'obligation contractée et alla à l'autre extrémité du bâtiment  
renover la toiture. Heureusement personne ne fut trouvée sur son  
passage.

Dans ma lettre du 29 mai, j'ai eu l'honneur de faire  
à M. le représentant des Etats-Unis à l'ambassade, la demande de  
lire à l'ambassadeur N. C. une forme convenable de quelle manière  
elle fût traité par l'Etat grec.

J'ai maintenant Montecchio à répondre à ces points de la  
maison. Lettre de N. C. qui disait avoir quelques notes concernant  
les biens évalués de l'état, leurs prêts et leurs condamnations  
de N. C. avec une partie de ma lettre du 29 mai. L'Etat grec a demandé  
l'avis de N. C. et de ceux qui sont absents. Parmi ces derniers, j'ai  
une amie de protection. Cela fait que je suis obligé de faire  
maintenant à Rome. Un fonctionnaire juif a demandé l'autorisation  
que M. Costello charge l'ambassadeur de Rome. Cela regarder

est arrivé de la monnaie dont il est chargé, finalisé dans  
lettres portant intitulé que j'aurai l'honneur d'adresser à M. C. pour  
le Prochain Courrier.

M. Pizzamano est le seul acteur qui n'est pas présent pour assister  
à la réunion de l'assemblée qui sera tenue pour la réunion  
du 20 juillet par moi, le second 1<sup>er</sup> Juillet. J'aurai le  
privilege de faire venir tous les actes que j'aurai signé au préalable  
que voter. J'aurai l'autorisation, à moins d'un cas de nécessité pressante  
à passer.

V. C. me marqué que ce sont des personnes de bonnes intentions  
qui sont relativement aux jeunes gens que n'en sont pas dignes de  
concerner. Je la présente à l'occasion. Il vous parlera beaucoup  
de cela. Sur lequel j'aurai l'honneur de faire l'assemblée à l'ambassade  
à l'Ecole de Rome où il fut admis pour le Legatum Lombard,  
ayant obtenu un prix grand prix d'Amato, un  
mème tout que M. le Comte de Montecchio  
le gratifie d'une somme de 3000 f. et le recommande avec  
beaucoup d'intérêt à mon protecteur lequel n'a pas nécessaire  
faire plus que je n'aurai fait que ce que lui promis le Ministre,  
et l'admettant au rang de fonctionnaire, mais sans toute avantage  
que un fonctionnaire dans l'Ecole. La demande que j'aurai à faire à  
M. C. est purement modeste. Son succès pour le grand comité  
à Paris pour faire le continu de l'Ecole à Rome où il se  
dépouille de ses propres frais de la famille sous des motifs qui je  
peux, à l'exception de M. C. à le faire admettre pour l'autre  
avantage ailleurs dans un fonctionnaire pendant l'année prochaine.  
Cet homme mérite alors grand honneur et honneur de l'ambassadeur  
l'envoyer à l'autre année, comme celle des autres fonctionnaires  
à l'ambassade de l'ambassadeur.

Il y a des mesures à prendre contre les fonctionnaires en général  
jeunes fonctionnaires à Rome. Je pourrais faire savoir qu'il existe  
un comité fonctionnaire à Rome qui a été formé par l'ambassadeur  
qui regarde entre les deux hommes. Il a été proposé que l'ambassadeur  
et le deuxième ambassadeur aient une réunion de la fonction publique  
à Rome, pour laquelle il a été nommé à la tête de l'ambassadeur  
pour l'ambassadeur à Rome, mais n'a pas été nommé. C'est l'ambassadeur  
qui a été nommé à la tête de l'ambassadeur à Rome, mais n'a pas été nommé  
à la tête de l'ambassadeur à Rome, mais n'a pas été nommé.

Puisque M. C. mea bine m'allure que j'en l'importunerai par  
ce l'entretenir - également de nos Administrations - je le veux  
exactement compte de ce que me pourrai prouver l'interessus  
dans cette 1<sup>e</sup> Estatut qui ressemble un véritable corps :  
D'abord pour lequel M. C. mettonoit une sollicitude paternelle  
à la Consignation qu'elle me demandoit aussi sur les autres  
articles statutaires réservé à Rome, mais bientôt - dans cette  
affaire que j'avais demandé à Rome, nous avons tous messement  
l'Académie celle-ci, en tout jugé que M. C. devrait  
bien prendre en considération les motifs à platon les calculs, sur  
lesquels s'appuie ma demande d'un tiers de remuneration,  
à la proportion de 8000 f. au compto du 1<sup>er</sup> Janv où a commencé  
ma gestion. Ce en supposant que j'aurai trouvé chaque  
mois, un petit ordre en laissé des combles par degrés  
le 2<sup>me</sup> Octobre de l'Estatut et le reliquat qui devra  
revenir à M. Lethierry, débute montant à 6786<sup>57</sup> f. sans  
versement de ce compte. Or 2<sup>me</sup> année précédent, ainsi  
qu'il est dit plus au long de ma lettre du 9. Janv. f.

8 Juillet 1816  
A S. C. le Ministre secr. l'Etat de l'Intérieur  
Monsigneur

Depuis l'époque de M. le Cte de Caulaincourt déterminé  
l'assassinat de l'Assassine du Roi, l'opinion générale fut  
affirmée par une lettre en date du 3. g. du 1<sup>er</sup> Octobre pris à ces  
époques, M. Coste l'empêcha contenant que l'assassinat  
fut fait de l'assassinat, espèce que pendant lequel il a été  
que fut assassiné en Sicile, le marquis D'Ambray à Carrara,  
par l'ordre de Rome. Cependant la chose marcha de telle  
façon qu'il demanda que les faits se trouvent terminé à  
la fin de l'année suivante. L'assassinat expirera dans la même  
année. De l'expirance aviso appris à M. Lethierry, avec quelle tenue  
il fut jugé de faire recours à l'intervention de M. C.  
l'interessus dans laquelle il déclaré à l'ordre encore

Belengier. Le marbre de Rome on le transporta en economie  
de port à l'académie. Il fut alors versé à M. Coste 8000 f.  
Cela pour faire l'assassinat. Il fut déterminé à come que  
je puis vous assurer M. C. que n'y prouve pas un peu  
Mais quelqu'un pour faire les statuts ne peut plus être  
terminé pour la fin de l'année.

Le bras préparatoire du modèle. J'arrangeai et détruisai  
depuis l'arrive jusqu'à l'académie, abordant l'assassinat  
d'une première somme de 8000 f. qui fut mis à ce effet  
dans la disposition de mon précédent, sur les 15000 f. que j'avais  
définie par le Ministre, à l'exception de deux statuts et  
deux lequel furent rapporté, résultant que va mettre  
la main de œuvre on aura journallement à payer de pretiosos  
quiconcavité de employer pour le Sculptorat, l'École  
de beaucoup de l'Etat, quantité où l'assassinat doit se faire  
sûr. Je vous supplie donc M. C. l'assassinat qu'il soit  
accordé au moins à ma disposition d'assassinat à l'assassinat  
sur la finne édition, afin que l'assassinat puisse aller tout immédiatement.  
Le prix du Roi l'apporte à présent pour l'assassinat  
de l'assassinat. Comme il est dans le Gouvernement pour l'assassinat  
de l'assassinat, où que sera à son avis parmi les deux  
les meilleures qualités.

J'aurai l'honneur d'informer V. C. de propos de  
l'assassinat de M. C. et l'assassinat de l'assassinat  
qui l'ont été. M. le Comte de Caulaincourt fut  
bien à demandé quelque avis, mais il a refusé, ses certaines  
états du grand costume Royal un moyen d'assassinat  
il aura toutes l'assassinat qui l'assassinat et que comporte  
la sculpture.

13 Juillet 1816  
A S. C. le Ministre secr. l'Etat de l'Intérieur

M. C.  
Depuis ma lettre du 8. Courant M. Caulaincourt a fait  
l'assassinat de l'assassinat. Il a été  
de M. C. et de quel de l'assassinat qu'il doit être  
de l'assassinat. Il a été appris que l'assassinat expirera dans la  
même année que l'assassinat expirera dans la  
finne employé dans le Compte de M. Caulaincourt. Il a

17 48bis

Ballons nusseus confusus a se distinguer. M. Colonia  
m<sup>e</sup> Septembre Compte le 1<sup>er</sup> Juillet une autre somme de 1  
6000 f. Il déclate à l'abt dela Bolome du Compte joint  
par l'entraide ordinaire de M<sup>e</sup> Rengue et la dépense  
V. C. regne combien il importe à l'ordre de l'école  
de Rome que M. Colonia soit couvert de ces arrières,  
au moyen desquels il se dédommagera par l'ordre d'assouplir  
aussi tôt qu'il l'a fait quand les besoins l'auront exigé.  
V. C. n'aura pas combien l'académie M<sup>e</sup> de France a  
en obligation à M. Colonia qui, à ce propos  
d'apôtre en a toujours été une confidante et a constaté de  
l'ordre aux échos de l'établissement les mêmes que  
toutes communications que l'on ait entendues.  
Le Supplie V. C. d'arrêter tout faire qu'il soit pourvu  
au remboursement qui assurera le passage courant  
jusqu'en octobre M<sup>e</sup> de nos lettres du 6. et par laquelle V. C.  
a pu voir l'assurance demandée de bonnes personnes.

13. Juillet 1816.

à M. Gouverneur de quinze francs l'<sup>er</sup> d'académie  
de la Beau art.

M.C.

Je vous prie mieux répondre à la lettre que vous me faites  
l'heureux 3<sup>me</sup> octobre le 18 Juin, je l'ai communiquée à  
mon prédecesseur M<sup>e</sup> Lethuix, qui a été surpris d'y voir  
que j'assurais n'avoir point connaissance de la lettre qu'il  
avait le 2<sup>me</sup> septembre à M<sup>e</sup> le président de la classe  
des Beaux arts, ni de celle du 9<sup>me</sup> de même mois. Cela  
quelle chose j'aurai l'Etat de l'ordre ouvrage de l'Académie  
à l'opposition de la fin de la 1<sup>re</sup> tom.  
Nécessaire un duplicata de la lettre de M<sup>e</sup> Lethuix (la 9<sup>me</sup> au)  
~~et l'abt~~ de l'ordre à l'ordre de la fin de la 1<sup>re</sup> tom.  
l'opposition de la fin de la 1<sup>re</sup> tom.  
raport de M<sup>e</sup> le Régis, fait à la fin de la 2<sup>me</sup> tom.  
qui a eu connaissance de ces deux lettres, puisqu'il mentionne  
l'ordre dans son rapport de l'Académie, d'après l'état-jours

à la lettre datée 1<sup>er</sup> juillet mais où l'une ou l'autre de ces lettres  
n'assurent le départ de l'ouvrage de l'ordre insuffisante  
ou prétendue.

Vous remarquerez M<sup>e</sup> le préteur quel exposition  
des ouvrages a été faite à Paris à une époque très  
voisine. Des communiqués d'octobre nous parle report  
des ouvrages de l'Académie depuis fait de la fin de  
celle même année. C'est toujours le cas de l'ordre pendant  
toute l'année. C'est toujours le cas de l'ordre pendant  
le 27. mars que par M<sup>e</sup> Lethuix et l'ordre de ministre  
l'ordre. Suivant le cours ordinaire des choses des  
ministres - à Paris, pourquoi y a plus de 3 mois qu'  
d'aujourd'hui.

J'ai répété également à l'ordre de V. C. le 23 Juin  
la note qui continuait les ouvrages de l'ordre  
à Paris et je vous en ai donné avis le même jour.  
J'ai également à Paris le communiqué de ce qui doit être  
fini et l'examen de l'académie, sans l'ordre de report après  
en 4<sup>me</sup> partie. J'aurai à propos de que le travail est bien terminé et  
vous prie de la donner avis.

15. Juillet 1816.

à V. C. le Ministre fait<sup>r</sup> l'Etat de l'ordre  
M.G.

J'ai à reproduire à mon article de la lettre de l'ordre  
du 7 Juin, par laquelle V. C. me demande une M<sup>e</sup>  
postulante que les actes d'ordre étaient à l'ordre de  
pointe partie de l'académie et faisait avec l'autorité  
plus l'imprécision de cette demande qu'il me donne  
l'ordre que V. C. prend à ces actes. Il quitte tout  
dignes par leur bon sentiment, par l'ordre de l'ordre  
en ce pays et par leur nature. Des ouvrages et de  
faire que le Régis ait aussi dans le fond actes français  
l'ordre de l'ordre que V. C. me fait pour lui faire connaître  
le ministre de l'ordre. Pour l'ordre comme première  
votre entretien, je vous communiquerai plus tard.

M. Boquet habite l'Italie depuis 30 ans. Il est

l'entre de peinture) sont tout le composite particulièrement  
della commissione pastore qui a aquis i per une etau d'  
Sontour, du bram filo de peint que a choisi pour son  
Sieur. Ses compatriotes son grand, l'on este noble  
Bona la maniere de Claude Lorrain. Ciprini apprend  
interviu del'art, il traite le paysage historiquement  
Clemente Sava sur la nature et son etat, et on connait  
bien les grande effets. Sa couleur de dela force et la touche  
de la precision a que il etablit des le commencement  
de peinture a peinture de grand paysage pour l'ornement  
de nosseur Royale. Il fut particulièrement fort plene  
d'un nombre nombreux d'etats. Il apprit nature et qui semblaient  
contenu toute l'Italie  
Pointant a la matinée de l'age et la paix la force de  
la jeunesse. Il est un peu de la bourse de l'art mais le  
peintre Savoie connut et apprit des tous les artistes  
qui le sont venus en Italie.

M. Chavrin habite Rome depuis une quinzaine d'années  
il est aussi peintre de paysage plein de gout et d'entendement  
dans la composition, la couleur et l'elaboration de la  
transparence, de la texture, la force et l'intensité. Son composition  
sont une grande élégance tout le plus gracieux et le  
plus qu'il n'aurait pas d'après nature. Le père de M.  
Chavrin le rendent propre a ouvrir le cabinet de l'art,  
peinture. Il y a un peu d'apprentissage au Salon <sup>peinture</sup>  
de ces années il se trouve en Italie sur toutes sortes  
de grands jardins. M. Chavrin est très estimé. De M.  
le Rime de Calydon qui lui fait une pension annuelle

M. Grant qui peut être regardé comme le premier peintre  
de genre que nous ayons a battu soit son sejour a Rome  
ou quelque chose la que trouve les collections. Dans les  
museums de l'Angleterre, de l'Espagne, de l'Allemagne, dans les  
de la Galerie Fine chez lui pour la France son tableau  
son tableau qui represente cette ville <sup>du temps de l'empereur</sup> est  
assez connue à Paris. Il a vingt ans arrivé à Rome  
de sorte rendu à lire à un étranger, un tableau qui au dessus  
de leur les artistes, est au moins égal en mérite à celui  
de Galla

M. Grant est dans toute la force de son art le meilleur

qui honore l'Ecole française. Si les plus beaux tableaux que nous avons  
cestrange il nous le fournit un peu plus tard que dans le cas  
Il possède donc à Rome que le gouvernement lui achète  
chaque année un nombre abondant tableau de grande  
propriété ou l'autre à une belle collection particulière  
un tel et tenant à l'hôtel.

M. Fugier habite l'histoire et l'antiquité. Il a acquis  
de grand talent où il fournit avec distinction les travaux d'obligation  
est resté à Rome par son gout pour les matières que je suis  
rentré à ses beaux tableaux. C'est à avoir pris que depuis  
on n'a point suspendu. Il est fait pour l'art toutefois fait en  
l'elévation harmonie et forme <sup>et chaste</sup>, le style simple  
~~et pur~~. Il lui a manqué l'occasion de montrer  
tout ce qu'il fait. Il appartient au Gouvernement. M. M.  
mette à même de l'obligation en tableau original et sans faire  
pour cela toute bâtarde. Il a écrit un <sup>ouvrage</sup> sur <sup>les</sup> petits  
tableaux d'un peu au très précis. Il mette quelque chose  
de plus important mais et lui faire un livre au moins tranquille  
pour apprendre son manque de fortune. Il y a besoin d'être  
patient et encourage, et malice à tout égard la meilleure  
du Gouvernement.

Il y a aussi à Rome un jeune homme nommé Dupré qui  
au milieu de son étude s'est mis à peindre. Il a laissé que  
leif faire en France d'Allemagne. A faire beaucoup de tableaux  
et autres choses faites à Rome et à Naples maniérisme  
et utilise et enseigne l'application il a eu bon succès que le govern-  
nement le récompense. Il est quel apprendre en lui indument  
en courage. Pour lequel il pourroit montrer le plus  
qu'il ait de talent.

M. M. de l'Académie française à Rome que M. Lenoord  
peint à <sup>l'imitation</sup> plusieurs assujetti à divers axes optiques. En effet  
de l'antique. Il dessine actuellement un groupe en marbre  
représentant l'abûge ou l'enfant Jesus, de grande taille  
nature. On y voit une grande force. Pour les tableaux  
simples de peinture et une grande finesse. Pour les tableaux  
et tableaux qui sont dans une certaine et par sa propre  
moyenne à de forte aux harmonies. Du Gouvernement.

M. Majot architecte qui longtemps résidé à Naples va  
rentrer les matinées. D'un ouvrage d'un grand intérêt <sup>à plusieurs</sup>  
bouquin traité de l'art complique que ce que a fait jusqu'à présent  
est une des œuvres de l'empereur. Il a été publié à l'ancienne

soit une autre histoire. De ces Recommandations  
fut presenté au Comte de Brabant, avec le Tableau des ministres.  
Le Comte du Brabant, trésorier des Finances, fit la charge M.  
Kammerduve le Cte de Blaeu notre ambassadeur  
de que l'on devait avancer beaucoup d'argent. Dans l'intention  
que cette chose fut rendue au cette forme par le moyen de  
John Lewis prochain.

J'ai gardé le Tableau avec remerciements à la Dame  
qui le m'a fait à un prix. Il me servira infinité  
assez à la suite de nos échanges très bons  
entre nous et que je souhaite une très bonne partie  
des choses à l'honorable protection du Régisseur, et aux recommandations  
qui repousse les difficultés pour assurer la sécurité  
mais toutes dans la suite la préliminaire de ces voulent  
croire des actions de France.

22. Juillet 1666  
S. C. W. Ministre Secrétaire d'Etat à l'Intérieur  
M. S.

J'ai reçu la Lettre du 2<sup>e</sup> Juin par laquelle V. C me demande  
des détails plus circonstanciés que ce qui pourrait contenir mes lettres  
du 29. Mais les termes exacts et les termes traités, V. C. aura  
pu depuis celle du 29. Je suis pour ce qui est de l'affaire de la  
France quelque chose arrivé à Rome après l'expédition. J'en parle  
à Paris à l'opinion que je l'apprécierai que V. C. aura de nombreuses  
preuves à apporter. Mais ayant depuis faire mes études  
attentives, j'apporte au rendu compte à V. C.

M. Le Prince achetant le 4<sup>e</sup>. anné 1665, obtient au Roy que  
vous fassiez immédiatement celle compagnie anglaise de l'Assurance que  
V. C. veuille de la Constitution, avec l'appellation d'Assurance intérieure.  
Dès l'engagement, il fut que J. seigneur George pour un article de  
Montréal Royal et mon Président, par une Lettre du 17. 7. 1665,  
M. Paille faire en Tableau cette compagnie qui devient  
dès le 1er Janvier de l'assurance d'obligatoires. Son budget est  
Novembre comme la tête d'Argent. Ces deux figures presque tous  
les 9 ans caractéristiques de l'assurance sont l'occasion de  
montrer qu'il arachète aux les assurés. Mais à cette occasion de  
la fin d'un exercice, son Tableau est souvent avec  
permis et le plaisir qu'il propose de l'afficher dans la compagnie.

Le Cloir obscur enferme un ouvrage qui devra ajuster encore cette  
reproduction que V. C. a fait avec certainement avec un travail précieux.  
Il a pour contenant soit l'Etat du modèle, il a réuni plusieurs  
Portefeuilles de Deniers et faire un grand nombre d'états. Ce  
projet à printre l'apris Natale. A faire l'assurance. Si l'assurance  
de l'assurance a faire une Bureau d'application, mais  
qu'il a aussi faire cette partie. Il sera arr. Il de préparer  
M. D. Perron demander une somme de prolongation, mais  
le Bénéfice de V. C. a prouvé à la Dame.

M. D. Grotius est dans le cas de sa 3<sup>e</sup> annie. Il a été  
à la force travail et qui représente un homme dans la force  
d'âge enseignante à l'école. L'âge de cette figure en très  
belles, elle a fait le bonheur avec un fond régulier. Ce personnage  
et l'âge de l'assurance.

V. C. a terminé l'espèce d'une composition dont le sujet  
est une personne d'âge qui tient bien droit. C'est le rôle  
de l'assurance qui est occupé une page. Il est monté à un  
paysage qui l'assure tout à la fois. cette figure est l'assurance  
de l'assurance, dans l'assurance. Il démontre bien toutes les parties  
mais certaines figures d'âgées naturelles, c'est un bon  
grand entreprise. M. D. Grotius a été à la force et  
évidemment.

M. Piol que l'assurance de V. C. une annie à plusieurs et  
quelques ne pouvant pas être arrondies. Il a fait pour faire  
quelque chose à chaque annie, comme le Sénior. Il a fait lequel  
l'âge auquel il a été nommé à l'école. Il a fait une  
petite partie fort intéressant joli face. Il a jusqu'à une  
figure grande apprendre naturelle, mais elle a pour ce cas  
figurant la Saint Louis jeu en costume d'assurance et  
l'assurance.

M. Vischer arrivé à Rome depuis peu d'anne, n'a rien  
à l'assurance il trouve cette compagnie forte qui représente, je suppose, un jeune papa  
Romain. Il a acheté une forme qui est également forte. (Il a été nommé à l'école.)  
Le petit papa a pour ce cas la forme d'un gout d'assurance mais  
il y a un grand papa la forme.

M. Coqot l'autre, je l'appelle aussi. De l'assurance, aussi  
que j'ai au Bureau de l'assurance de V. C. finni. Depuis long temps bon  
modèle. Dès l'assurance de Rome, il a été nommé à l'école  
aussi. Il a été nommé à l'assurance de l'assurance de l'assurance  
aussi. Il a été nommé à l'assurance de l'assurance de l'assurance  
aussi. Son modèle est donc et résulte plus d'avantage et  
aussi un Bel assuré. tracé dans la main. la figure est belle.

je m'en repose. M. le d<sup>e</sup> ma lettre du 4 Juillet. Ses le  
sions de monnaies pour que l'ouvrage ne souffre aucun  
interruption.

M. Peader l'ouvrage d'un figure (femme) condamné dans  
le muséum - est très grand. Il faudra que ces artistes aient  
un peu moins d'ebac. Ainsi il ne me faudra rien pour qu'il  
soit dans l'ordre avec les biens de l'Institut.

M. Petitot a par l'ordre l'autorité faire quelques figures de  
barbeus. Il faut l'entreprennre pour l'Institut. Il a été long temps  
la figure ordinaire en ce pays. Petitot n'a pas l'air de  
meilleur. Je voudrais le débarquer et me faire faire une  
posture. Ce sont les hommes qui doivent être représentés  
et non pas les femmes. Il devrait être actuellement au  
Médicis, c'est une figure de révolution. Il a décidé la faire  
de grande taille et lorsque cette proposition fut faite  
au Roi il fut accepté avec plaisir. Il a été fait que  
l'œuvre sera finie pour le 1<sup>er</sup> Juillet. Cependant toujours  
qu'il n'arrivera pas pour le 1<sup>er</sup> Juillet qui arrive aussi tôt.

M. Ramey fils d'un des frères fructuaires distingués est aussi  
cette année, est riche. Une compilation de toutes les œuvres  
d'art étrangères mais qui jusqu'à présent n'a pas été publiée.  
M. Duret il croit que ce n'est pas une figure de très grande taille  
qui représente un homme. Que la figure de l'âge moyen  
une grosse figure. Cette figure est bien composée et l'œuvre  
merveilleuse.

Et occasion de l'ouverture d'aujourd'hui (samedi) l'ouvrage  
remarqué à M. C. que depuis bien deux années leurs ouvrages  
et leur point d'originalité a fait leur émulation en peinture et sculpture  
de toutes sortes. L'ouverture sera bientôt dans l'avenir receu-  
lue de l'Académie des Beaux arts. Maintenant que l'œuvre  
est finie le R. C. fera une grande partie de l'œuvre prophétie. En  
avant que nous puissions leur échapper.

L'opinion que nous avons ici fait faire une marbre, réservé  
du dessin parce que l'obligation de l'Académie l'oblige à faire  
pour servir à leur place arachidéenne. Soit l'œuvre sera dans  
les musées de l'Institut. Il est alors dans les autres musées  
que l'œuvre sera faite. Il faudra faire l'œuvre dans les grottes indiquées  
dans leur dessin. Je pense que M. C. pourra avoir une des parties  
de ces objets.

M. Coll compatriote qui est dans l'Institut aussi été  
nommé à faire l'œuvre d'après l'original. Il a fait une copie  
de l'œuvre et il a été nommé à faire l'œuvre dans la 3<sup>e</sup> année  
ou peut-être dans l'ouverture. Il a fait l'œuvre indiquée  
par les deux œuvres dans l'ouverture. Il a fait l'œuvre dans la 3<sup>e</sup> année

Domingo depuis les vestiges de Temple de Jupiter Statua. Le forum  
des colonies d'Aléxandrie a beaucoup de choses.

M. Léonard arrive à Rome cette même semaine avec  
Restoration complète du temple de Vesta à Circe qui sera  
composé de 4 à 5 mètres de hauteur et se proposera à l'Académie  
parallèle une autre Restoration du temple de Vesta

M. W. de l'Académie de Paris a été nommé  
jusqu'à l'ouverture l'Académie à V. C. par une lettre du 28 Juin  
à Clavy de 2 Broto qui continue l'œuvre de l'ouvrage de  
M. Grandjean de Mesnil, l'autre aux D. M. de l'Académie  
gratuitement sans frais.

M. Grandjean est maintenant à Naples. Il a été nommé  
missamment pour être nommé à M. L. l'ambassadeur qui  
lors de son arrivée à Rome commandera une médaille qui concerne le tableau  
de l'Apôtre. De plusieurs façons que l'on va prendre pour  
cela. C'est nécessaire de faire quelque chose pour que tout soit bien mené  
l'ouverture de l'Académie que M. C. nous proposera aux  
Romains en gratifiant l'Académie de V. C. comme

plus d'autre. De la médaille de l'Académie que nous proposons à l'ouverture  
à M. L. l'ambassadeur, de la médaille de l'Académie  
de Rome à l'ouverture dans que continuera la partie à venir, et à l'  
ouverture.

L'autre partie continue l'œuvre sans frais par M. Diderot,  
M. le breveté scientifique et important en came, l'ac. M. O. et à  
l'ouverture de l'Académie.

M. Blagovitch travaille en Egypte pour l'Académie que  
l'œuvre continue à lui. Il parle à elle pour l'ouverture sans frais  
et semble n'en avoir que plus d'ardue. Il a obtenu un grand succès  
l'après le groupe de l'Académie. Il l'espère aussi l'ouverture avec  
grande réussite à Paris. L'œuvre l'exprime dans le style peint  
par David. A son avis une partie l'autre sera manquée.

M. Coll compatriote qui est dans l'Institut aussi été  
nommé à faire l'œuvre pour l'Académie qui revient à plusieurs  
reprises lui pour faire partie plus tôt cette année. Il a proposé une  
sculpture à Rome. Voici la Note de l'œuvre qu'il propose  
l'ouverture dans le cours de celle-ci  
en bronze qui se compose de 4 personnes  
en pierre bleue et agate. Il

est de 40 bis par cent, haute à 1 m. et a un grand ornement  
M. Diderot a obtenu cette année cette année est l'œuvre de l'Académie  
qui fait partie de l'œuvre sans frais de l'ouverture que sera faite l'ouverture  
qui sera l'œuvre de la première année.

M. Coll m'affirme que pour le peu de temps accordé au  
service des armes militaires les fréquents et négligents retards  
éventuels de l'artilleur annulent la dernière décision de  
M. C. Sur cette affaire j'en parle  
Voici ce que M. Bertrand a écrit à cette  
affaire.

Sortant à grand orchestre  
Festination composée de 4 actes

Caractère

Sur le

Tous ces morceaux faisant partie d'un opéra buffa Italien que  
M. Busoni compte terminer cette année.

M. Pauseron va venir de prolonger l'accordé par M. C.  
il est parti pour venir me arriver à Rome pour aller afflouer  
à Bolzoni ou environs à Milan où il proposera d'faire représenter  
son opéra. Je le composation de la façon telle que  
je lui ai donné. Il a fait confectionner la  
Brevetation à M. C. L'artiste de ce genre homme en son  
empire garanti qu'il remplira les obligations qui lui sont  
imposées et lui adresse copie de l'effacement qui concerne la  
musique.

Si je devais jasser ce moment d'instituer le Consulat du  
Vieux Régime à M. C. tendant à les mettre en état de faire leur  
partie leur rôle, c'est l'assurance de leur succès immédiat  
et suivant que je pourrai l'attention de M. C. au profit  
d'autre chose que de la composition de la façon telle que  
je l'ai donnée. Il a pu manquer de personnalité toutefois  
de l'œuvre que je trouve être l'œuvre de l'Ecole ou à  
la charge de l'Ecole augmenté d'un caractère de la  
cavale de l'opéra italien. Dans ma lettre du 6 juillet je  
l'ont que Dame Ulysse du nombré actuel de 16. Considérant  
la décision de M. C. sur ce point je suis d'accord avec  
l'avis ab initio de celle qui établit les conditions de l'assumption  
que je me teste et ut égal à 20. Voilà une  
qui est le résultat de deux expériences et qui démontre que dans  
ce cas que l'artiste à leur charge, il y a moins de chance

de l'artiste à Paris. La plupart des artistes sont destinés à  
venir de l'étranger. D'autre part il n'y a pas une  
longue absence lorsque ceux qui n'ont pas quelque empêchement  
par devers eux peuvent trouver un moyen de venir  
lorsqu'ils perdent leur relation ou leur protection. Ce  
peut être même des moyens de se procurer une place  
restant à l'abandon dans la capitale, ou la faute d'obtenir  
leur 5<sup>e</sup> année d'expatriation alors qu'il y a un moyen  
de leur donner la possibilité de produire sous une autre  
que la sienne connue du Gouvernement du Double  
Empire. Il est à constater que l'artiste que n'a pas  
son profit d'un siège de l'ambassade à y profiter  
que d'une réquisition.

J'aurai ces réquisitions à la fin de M. C.

J'aurai l'honneur de lui adresser pour que les numéros des  
expatriés de l'ambassade et le catalogue des bibliothèques  
j'y rendra une note du voyage qui me prochainement  
au cours des artistes.

17. août 1816

A S. E. le Ministre Secrétaire d'Etat d'Instruction

M. M.

J'ai reçu le 1<sup>er</sup> Juillet 1816 une facture du 25 Juillet  
du 27. J'y ai répondu ~~en date~~ à cette époque qui est relative  
à la statue de Rost. M. C. Votre ordre d'assistance hâte  
l'exécution de la statue de l'ancien instituteur qui par une  
lettre du 8 juillet à l'ordre de M. C. demandait l'accordement de  
ma disposition de l'ensemble à l'assemblée du conseil qui fut  
formellement porté à l'adversaire. Il a été fait de ce qui fut  
réalisé à l'Ecole, savoir l'assistance de la ville de Paris  
jusqu'à l'ensemble 18. millier francs et l'assistance de la partie  
de M. C. à l'assistance confiée par la lettre du 25 Novembre  
1815. Chez que de M. C. l'assistance est portée et allouée à  
l'artiste y compris 1200 francs dans les deux expéditions  
de 1500 francs à l'assistance que l'assistance de l'assistance  
de M. C. pour lui accorder le nécessaire  
telle marche simple est la raison qui force à Paris avec la

S'entend que puis il ordonne des travaux, on n'en a jamais pris l'autorité. Elle voulait une comptabilité de l'atelier qui ferait très minime et toute espèce d'irréclamation. J'aurais fait l'atelier, lequel fut très rigoureusement égagé. Il a rempli son engagement, à l'exception de plusieurs et sans que le Gouvernement flétrisse. Du coup, je suis content que l'autorité soit prise pour faire les travaux.

Comme les deux parts du budget de M. Costot seraient assez à Rome, j'aurai probablement les deux

~~de 15000.00~~ 12000.  
Plus la partie de deux qui sera acquise  
au prix de deux dans la lettre du 13. juillet 2400.  
16200

qui pourront être aussi à déduire la première somme  
qui fut mise à la disposition du Directeur 3000.

Reste indéfiniment à acquitter 7200 francs

On peut faire il faut acheter une statue colossale (10 m.)  
qui n'est encore que son esquisse. Déposition  
sur les 3000. restant, M. Costot apporte jusqu'à ce jour  
1. pour la construction 2500. - 2. pour la modélisation et la pose  
en plâtre, 2. pour le transport de Carrara au port de  
Rome et à part, à l'atelier. 3. la mise en chantier  
et le travail journalier du Dépositaire depuis qu'il a assuré  
la main-d'œuvre. Compte donc sur la disposition, et  
peut-être 100 francs.

Cette somme peut donner annuelle pour un pareil travail. Le  
fournisseur a fait prendre 4 mois à l'artiste. Des bouteilles  
étaient prises en prévision. C'est ici une forte mesure. Deux  
M. Costot ne peut pas être possible. Par conséquent  
que vous empêchez qu'il aura terminé et fait alors des  
parties au moins deux prochaines et il est impossible  
qu'il le fasse avant. Vous pourrez M. Costot la donner  
les autorités qui rebrousseront à faire charge au Dépositaire toutes  
les sommes qui lui viennent de l'atelier. Je demande  
que vous me rapportiez la somme ou peu  
plus tard le gros. Je ferai tout ce qu'il faudra pour faire marcher  
l'œuvre et les sommes dans l'époque dans laquelle qui lui est possible.

54 28  
C. f. J'ai autorisé M. Lassus Passionnaire à vendre à la vente Directrice  
au N. C. de Bretagne où il va être mis à la vente  
Succrerie. Votre message. Delivré pour être livré à l'académie  
du Rouen, art.

19. août 1816.

à S. C. le Ministre de l'Int.

M. C.

J'ai l'honneur de répondre à la Lettre du 25. Juillet  
sur laquelle M. C. m'a chargé de répondre. J'aurai mis à la vente mes  
objets ou elle me mandera l'instant où je pourrai en vendre  
tel ouvrage prochainement le four de l'Ecole. Puis j'aurai à propos  
l'orfèvrerie, un tableau. Je finis et aussi absolument  
nécessaire pour abriter l'œuvre conservée.

Le 6000 que j'aborderai par moi, je songe à M. Corlonard  
Si l'ouvrage donne tout ce qui est le pressentement de l'Establishissement  
et non seulement pour me servir au moins cette année d'assurance  
pour mes acquisitions de matériel, mais j'en suis cependant  
à la Caisse des Dépôts. De ce que l'ouvrage y est entré chaque  
mois. J'ai établi dans ma lettre du 6. J. toutes les espèces de  
dépenses ordinaires. J'ai trouvé pour moi 7777 francs.

Deux tiers pour l'observation du N. C., il faut monter  
nous retrancher ce qui doit partir par M. le R. 500 francs  
David et Durand, l'ensemble 500 francs

L'atelier du Dr. Dépositaire sera donc à 7297 francs

Pour l'assurer la demande du N. C. je examinerai ce qu'il  
en coûtera. On devrait le faire pour ne pas laisser au  
tenu, agraver, le Dr. Dépositaire et par conséquent le Dépôt.  
Le financement sera un peu trop approximatif dans le rang que donne  
l'ouvrage à l'heure actuelle. une partie pourra se dégager jusqu'à  
l'assurance.

Il est donc à prendre les dépenses faites et à payer.

à l'atelier	167	65
au bâtiment	50	00
au magasin	15	36
au laboratoire	60	75
au bureau et dépôt	28	72
au trésor	28	72
au fourneau	16	72
au atelier de l'Orfèvrerie	22	72
au dépôt d'illuminations	115	00
au cabinet		

7297 francs  
total de la vente  
de l'ouvrage.

V. C. remarquera que cette somme n'augmentera pas jusqu'à ce moment et fût couverte d'y ajouter le dépense courante. De même nature qui pourront l'ajouter dans le cours des quatre derniers mois de cette année. Je ne crois pas nécessaire de la faire dans un  
Budget à ce qui sera la somme à destiner de 3817 -  
nouvel environ 3817 -  
ce qui sera la somme à destiner de 3817 -

Par Résultat des Comptes de mon précédent Budget comparé  
l'excédent du cinquième mois de dernière, dont  
du à la Chambre des Comptes 5469 - 15.  
Et par calcul, l'application devrait être faite de 1277 - 63.  
(Voir ma lettre du 9. juil.)  
Ce qui est du à la même caisse des Comptes  
pour le 1<sup>er</sup>. sem. j. 16. l'autorisation ait été donnée  
à l'ordre chausse par moi, produire, et montrer tout  
ce qu'il me sera nécessaire - 1200 - 00  
7966 - 78

La 5<sup>me</sup> année est rotative pour l'assurance et que V. C.  
d'après la proposition que terminera mes lettres du 8. & 17.  
laisse aux assurances la faculté d'employer cette 5<sup>me</sup> année  
à Paris ou ailleurs, il faudra acheter en Décembre les billets  
et voyager à ceux qui termineront de ce droit l'application.  
Si V. C. décider la question par la Négative, le Départ  
des assurances devra être alors - 6900 - 00.

Par ma lettre datée du 8. Juillet et par celle du 1<sup>er</sup>  
Jour il est indiqué que le fonds de 72000. qui servira à  
70000. par l'effet du change, est destiné à l'extinction  
de l'Establishissement quelqu'économie quelles peuvent faire.  
8000. est le moins qu'il soit attribué à l'Establishissement  
dans son état actuel. Et pour la suppression que V. C.  
rotative aux assurances, la 5<sup>me</sup> année, ainsi qu'il sera  
lui. J'espère il y en aura quatre, peut-être cinq de  
plus. L'an prochain mais après la fusion présumément  
dans l'augmentation occasionnée par ce moyen de l'assurance  
necessaire que sur les dépenses intérieures immobilières,  
d'études ou démolitions et non sur les matériels d'Establish-  
issement. Il est à mon avis possible que cette charge  
soit réellement plus considérable et quin affecter 8000. pour  
mois, comme présument à l'Establishissement, il sera  
nécessaire probablement comme il fait l'effet.

5530  
je vous prie de croire M. que toutes mes vues tendent  
à une forte économie. Ce ne suppose pas que j'élève, par  
la, toutes mes peines au large, avec cette mutualité  
rendue évidente comme compte des dépenses à V. C.  
il n'y auroit point d'inconvénient. Il faudra même  
nécessaire que l'académie de Paris éludât comme  
elle l'a fait la prestation et des secours immédiats  
au Gouvernement pourront être faits peu après un  
petit fonds de réserve pour le cas d'incident  
singulier.

Pour le moment priez M. de faire sa partie  
de mes vœux en leur émettant l'application des deux exigibles  
lesquelles comprennent le budget pour l'année totale  
en date du 18.7. l'environs. V. C. voudra bien  
l'apporter en entier à l'article suivant : au moyen de  
quoi tout ce qui regarde la situation et l'ordre con-  
cernant l'acquisition en bref.

J'ose faire aussi M. de faire connaître votre  
Décision sur ce qui regarde l'assurement. D'autre  
part il est question dans ma lettre du 29. mai  
j'ai dit en attendant faire quelques questions  
de vos objets.

M. Lethierry attend la ratification de ses Comptes et  
leur approbation par V. C.

21. aout 1816

af. C le Ministre écrit à l'Etat de l'Inst.

M. Je souhaite pour l'appuyer auprès de V. C. la demande qu'il  
avance M. Sébastien composition, au moment de l'admission de l'Académie de  
Paris, et l'avis d'obtention, mi. 4<sup>e</sup>. année de l'assurance, expédié  
comptable, les billets, alors, tous de 5. années d'Establishissement  
et que le dépôt soit fait dans l'Establishissement. Je demanderai  
à nos amis à Naples d'envoyer quinze ou vingt billets recommandés à l'Establishissement  
d'Orléans et Sébastien et l'assureralement pourvu et que le fonds  
soit versé l'application où est V. C. Je redemande à nos amis  
de l'assurance que M. Sébastien ne paie dans les comptes  
de l'Establishissement le billet qui n'est pas dans le dépôt  
de V. C. M. Sébastien j'assure que le billet sera dans le dépôt  
de l'Establishissement. Je prie M. Sébastien de faire  
que l'Establishissement du Gouvernement, lequel fait partie  
de la partie qui fait ses dépenses, mette la somme que l'Establishissement  
de l'assurance que dépense l'Establishissement, que à une à Naples, comme  
l'application, et fait faire intérêt à Rome les billets et que l'Establishissement  
singulier soit appliquée.

30. Août 1816

R. S. C. le Ministre Secrétaire d'Etat à l'Intérieur

Je vous la laisse No 10. Du 27. par laquelle V. C. me fait connaitre sa décision de démission de l'Opéra en marbre, resté suspendu depuis le 1<sup>er</sup> Août. Il n'a pas été terminé pour l'ouverture du 1<sup>er</sup> Septembre. Il faut prendre des objets, & pour l'ouvrir il faut constituer une Commission à V. C.

Tout ce qui regarde l'inauguration de ce théâtre, j'ai cru devoir m'adresser à l'assemblée législative, celle qui travaille au peu M. Coursier & autres. Ils ayant demandé un rapport de l'Opéra que cette commission a fait établir que ces figures sont nombreuses & dysproportionnées. J'ai donc écrit que ces figures sont nombreuses & dysproportionnées. Envoyé à l'Assemblée à 14h. f. tout empêché. C'est à dire jusqu'à ce matin. L'embellissement est très bien, celle de l'ordre, &c. Ce matin, aussi que V. D. l'a pu voir par ma permission, tous les monuments de l'Ecole ont suffisamment été déposés sans l'attendre pour intégrer dans cette Commission que V. C. m'a mise en statut pour pouvoir

Je crois, et j'atteste la vérité de V. C. qu'il aimerait que S. M. leur rende l'opéra en marbre dans l'établissement pour leur Ecole de Comme en la bibliothèque d'un Muséum de grand ouvrage à l'Egypte. Si les bouteilles de M. R. rentreraient dans cette, nous pourrions faire confectionner des augmentations, & nous pourrions faire construire sur elles des armoires. Ensuite V. C. qui devrait ajouter messe à ce sentiment. Je risque de dégrader.

Intérêt de M. P. manque à un de ses deux places. Il faudra plus longtemps pour faire connaître la proposition de réstitution que M. P. a fait à ma commission. Depuis mon arrivée ici je ne leur ai rien fait pour l'académie de Villa Medici.

1<sup>o</sup> Il paraît que la Commission n'a pas encore terminé l'échange de cette Villa avec toutes les autres parties de l'académie située en dehors. On m'a assuré que quelques discussions ont eu lieu entre M. de Lézigny alors ambassadeur de France. Il est certain que la Commission n'a pas possession en aucun moment de ces salles et quinze jardins qu'elle y entretient et payé à titre Jardin de Villa Medici.

2<sup>o</sup> J'ai aussi la certitude qu'il a été remis au Ministre un projet qui transporte l'ambassade de France à cette même villa de Villa Medici dans le bâtiment en ruine de l'ancien curieux de la Commission des Monuments. L'Opéra ne sera pas rendue au centre de l'opéra aux-dessous, on n'aura donc plus place à y placer l'académie; mais on

n'apportera pour cela abondamment la somme portée du projet. Mon prédecesseur m'a assuré que M. de Lézigny fut très favorable à ce changement contre le projet de Mr. le Comte de Blacas qui avait voulu faire entièrement arracher la villa qu'il déposséderait aussi il avait avisé avec l'ambassadeur de France à St. Petersbourg qui avait laissé à l'ambassadeur de France une partie de la villa. Il a été proposé de faire venir aussi que l'ambassadeur qui sur son retour à St. Petersbourg dans les détails que par sa position sur certains appartenements ou leurs usages il faut établir que le seul bâtiment plus propre à l'ambassadeur ne pourroit être détruit qu'après l'ouverture de l'ambassadeur de France à St. Petersbourg. L'ambassadeur de France avait raison qu'il soit moins nécessaire de détruire l'ambassadeur de France dans un lieu qui lui convient.

Si tout ce chômage fait communiqué à M. C. elle servira sans cette communication que ma bibliothèque pourra être établie dans l'ancien de l'ambassadeur de France à St. Petersbourg. Mais pour l'ambassadeur de France de l'ambassadeur de France à St. Petersbourg qui sera chargé qu'il soit détruit.

Si au contraire ces détails ne servent pas comme M. C. l'aurait rempli mon désir en les transmettant à votre Majesté, je vous prie V. O. pourra le mieux convenable pour monsieur l'ambassadeur de France à St. Petersbourg qui est immédiatement sous la protection de l'

P. P. Tenu à communiquer à M. C. l'avis de la lettre de V. C. qui le concernant et de l'autre de la commission que l'ambassadeur de France a été rendue à la Commission de l'Opéra. L'avis n'a rien pour faire venir de la Commission de l'Opéra que les sommes que les fonds dans l'ambassadeur de France qui est à St. Petersbourg

B  
B

2 Septembre 1816

M. le Commissaire du Gouvernement pour  
l'achat des marchés de Carrara - la Spezia.

S.C. le Ministre d'Instruction par une lettre datée  
avant me transmet l'ordre de faire exécuter et délivrer rapidement  
par voie maritime les statuts en marche, en l'état à l'arrivee  
dans le port de Rome, et qui sont les suivants : -  
1<sup>o</sup> Je me marqua que j'aurai le droit de délivrer immédiatement  
à Rome ou à la Spezia ou dans un autre port les statuts qui devront être  
mis aux deux marchés tout prêts. De la sorte arrivera à l'heure  
qu'il sera nécessaire pour ceux qui veulent charger des  
voitures ces marchés à Rome. Il sera à demander au  
Ministre d'Instruction que de l'autoriser à l'ambassadeur.  
Le Ministre me marquera aussi qu'il m'a été donné à ce sujet  
j'avoir pris M. le Commissaire à donner toutes les instructions  
qu'il voudra, en tous renouvellement pour le bien de cette expédition  
et en particulier pour usage des gars S. C. et qui formeront  
l'unité pour faire commerce très approximativement à nos  
marchés sur place d'Anagni, et n'aura-t-il pas l'autorité de se servir  
au faire la dépense.

Je vous W. X.

S.C. le Ministre Sénéchal d'Etat d'Instruction

M.Y.

Mon prédeceleur M. Littéraut donne toutes les instructions à Rome pour  
que l'ambassadeur de son pays soit autorisé à prolonger son séjour  
pendant deux ou trois mois. Il lui remettre l'ordre comptable que  
seul au Ministère de l'Instruction. Il est chargé de faire connaître  
concernant l'unité de marche déposée le plus tôt possible la vérification par les  
agents, et de faire connaître l'ambassadeur qu'il a été établie sous ma tutelle da  
9<sup>e</sup> Juin 1817. C. M. Littéraut. D'après ce que le Commissaire  
me fait savoir que V. C. veult bien le faire faire à Paris la réunion de  
ces deux unités, sans la moindre démission de son poste de fonction.  
La marche démarre avec que du temps de son habileté et  
d'approuver. Mais si V. C. estime que ce n'est pas suffisant il  
veut en ce moment à M. Littéraut, garder celle de ses forces jusqu'à  
ce que l'ambassadeur de France soit arrivé à Paris, et que l'ambassadeur  
soit officiellement nommé pour exercer  
9<sup>e</sup> à Paris à la place provisoirement équivalente à Paris où l'ambassadeur

peut et doit et où la Comptabilité pour l'opéra définitivement  
se puisse régler. Il exige de ce qui regarde l'assurance de  
l'assurance moins 31 138 francs qu'il a reçus pour le compte général  
d'Anagni. Sur la demande que faire, M. Littéraut déclare  
d'avantage d'avoir un transport de fonds.

5754

2 Septembre 1816.

2. S.C. le Ministre d'  
Il me transmet l'assurance à M. C. l'expédition que des fonds pour le  
service de l'opéra, de composition musicale de l'ambassadeur M.  
Roll & Bouillet. Ce pagaille sera bon.  
Le premier concert un succès  
et le 1<sup>er</sup> acte d'un opéra Dafnis  
Le second Divers moraux d'un opéra Dottorato de l'opéra Dafnis  
1<sup>o</sup> Ouverture  
2<sup>o</sup> Intrigue d'amour composition Dernier moraux  
3<sup>o</sup> Cavatine avec chœur  
4<sup>o</sup> Finale du 1<sup>er</sup> acte.

Le travail de copiste a déjà été fait et l'opéra qui fait partie  
d'un ouvrage d'expression assez forte pour faire  
en grande partie de l'opéra au moins l'ambassadeur de France  
Il peut interesser de toute manière à faire connaître  
une fois de l'opéra Dafnis. De suite au Sénat. M. le ministre  
de l'opéra et que j'aurai en même temps à ce sujet.

2 Septembre 1816.

3. Quatrième Réunion Sénat. 7<sup>me</sup> Octobre  
Des Beaux-Arts  
M. le Chanoine D'Avignon informe que l'opéra par ce Comte d'  
Adam. De S. C. le Ministre de l'Instruction p. l'autre Commissaire  
l'opéra sera joué dans l'ambassadeur, qui sera la composition musicale de  
l'ambassadeur. L'opéra  
De M. Roll  
un opéra  
1<sup>o</sup> acte d'un opéra Dafnis  
De M. Bouillet  
1<sup>o</sup> Ouverture d'un opéra (le Roi et Dottorato)  
2<sup>o</sup> Intrigue  
3<sup>o</sup> Cavatine avec chœur  
4<sup>o</sup> Finale du 1<sup>er</sup> acte  
les deux concertos qu'il a fait faire de ces moraux et sur un autre  
réuni à l'opéra. Nommez comme des deux autres V. C.



Si N.C. a Denonvilliers étais en état d'envoyer à M. Léthuin  
il vous prie de Mgr. Delaix faire communiquer tout ce qu'il est à  
savoir en son tout aux prières de la compléter et les minuter.  
De ta correspondance, au lieu que l'avis où il restera que ce hiver  
l'on pourra y répondre que Denonvilliers sera dans l'état d'en-  
gagement qui l'assurera alors à quatre années  
sur l'industrie de la batteuse d'Etat des quatre comptes  
de 1873, 1874 & 1875. Sans tout être approuvé, j'apprécie le  
résultat qu'il présente au moins jusqu'à l'application d'un  
peu plus de la moitié dans les Recettes et sous dépenses  
M. Léthuin ne comit pas moins qu'il n'eût pu lui déterminer  
d'abord ces Recettes, ce qui lui parut la chose la plus simple  
puisque ne consiste que l'industrie mondiale fait à Rome  
par le Banquier sur la demande du Directeur.

Il a porté trop ou trop peu. De ces deux manières, la double  
compensation de ses Comptes avec ceux du Banquier pour avoir  
les recettes du Directeur n'a même dérobé que le champ  
l'avenir. Il y en a.

M. Léthuin ajoute que depuis l'origine de la guerre les  
Comptes ont été dressés dans la forme que lui fut indiquée  
debut octobre et continuent suivre. Il n'a rien montré à  
monseigneur le Banquier.

Madame à V. E. le compte de l'exercice des cinq premiers  
mois de 1876 remis et ratifié par moi ainsi qu'il m'est  
remis par sa lettre du 24. aout.

Post le Compte des Recettes tel que la table M. Léthuin  
m'envoya ses fuites. Les fonctionnaires ont reconnu, sans  
en déclarer le caractère, le à Comptes pour une somme d'au moins  
quatre mille francs un Etat que je n'ai dans le moins  
et qui en arrière ces Recettes par une facture, faire connaître  
ce qui leur restait due à l'époque où j'étais encore en fonction  
(1. Juin 1875) ainsi cet objectif est parfaitement réglé.

Nous V. E. me marqué que ce Etat que embrasse toute  
la gestion de M. Léthuin il prononce l'emploi de toutes  
les sommes mises en réserve pour ces objets le 1er Juin 1875  
lorsqu'il a été nommé à l'arkane dans la dépense  
générale de l'Ecole, que la charge de rendre compte soit  
par l'administration, soit par l'autorité apprise, à part ou à la fin  
du compte des charges diverses."

Votre Mgr. D'après les explications que m'a données  
M. Léthuin, comme la chose s'est trouvée pratiquée

chaque de ces Comptes porte immédiatement après l'article  
l'industrie de l'Instruction une semblable notice de l'Etat qui  
sont le complément de ce même Etat. On peut par ici  
se commettre d'erreurs qui résultent bientôt apparemment à la vérification  
de ces Etats. D'abord chargé par le fonctionnaire des deux de  
fours aux nombreux Etat. Ces Etats sont également  
quand nombre de retours qui en est la conséquence. Le matin  
il les trouvent ainsi écrits à l'avance et ces Etats. Il en  
peut envoyer le fonctionnaire en ayant la certitude de ces retours.  
Jusqu'où on se trouve demandé par l'Etat la quantité de ces  
comptes apparaissent qu'après vérification de ce qui est porté aux  
comptes, cela équivaut à un Etat d'Instruction renouvelé et que  
l'ajustement de ces Etats donne exactement l'affection de l'industrie  
aux Etats. Ce n'est pas ce qu'il arrive le plus souvent  
l'ajustement des sommes aux Etats. Un grand nombre  
de ces Etats sont de telle manière que par conséquent  
tels. M. Léthuin tient un petit registre particulier  
de chaque somme qu'il reçoit de l'autre  
dans le cours de son fonctionnement à l'opposition, qu'il  
peut faire de ce que lui connaît définitivement son état.  
On voit presque aussi le fonctionnaire comme un autre genre  
de greve que l'Etat est presque de chaque industrie et  
de l'autre en arrière M. Léthuin donne ces deux  
comptes de l'autre manière. Le compte de l'autre manière, lorsque  
le Directeur de l'Etat d'établir une forme nouvelle sous  
la Comptabilité. V. E. voudra bien m'en instruire afin que  
je me règle d'après son document.

Quant à cette somme prédictive, il me semble, aussi que je  
l'ai trouvée dans ma liste du 9. Juin qu'il est dans l'ensemble  
à l'Etat.

Donc il faut rentrer à la partie des retours  
pour l'Etat et ajouter 6766-78

Le que le Supplément que M.  
l'Etat ou non. Du fait 1297-63

J'ai trouvée demandé, par ma lettre du 6 Septembre pour V. E.  
de faire provisoirement l'ajout de la somme de la partie à  
Paris, cette somme de 1297-63. M. Léthuin a dit que  
l'ajout de ce qu'il a été en fait  
M. Etat. J'ai fait l'ajout de l'Etat. J'ai rentrée  
de l'ajout par les factures.

5. octobre 1816

A.S.C. le Ministre Secrétaire d'Etat à l'Intérieur

M. G.

J'irai en Suisse la lettre M. C. m'date du 21. aout  
Laquelle m'amène en Suisse l'Ecole d'Art pour les œuvres  
d'El'cole de Genève nous gardons un bel état argent  
J'ai pris depuis hier matin de mœurs pour quitter Paris. De  
la Guanerie j'irai dans la maison sous-mesure, de  
mœurs que le Singe soit mieux blanchi et fasse moins  
malable.  
J'ai également emporté par la guilloche M. C. m'aîsne et date  
du 21. aout de la forme d'une amulette de Platine qu'elle a mise de  
ce M. Chillard expérimentant contrepartie. Comme il est écrit  
sur la face d'au verso une phrase latine. Tel avantagé que  
lui fait M. C. et pour qui se présente au Ministre.

J'espérai M. C. demain faire connoître sa position sur le estable-  
ment des 5. années de l'Institut, ce qui me montrera une augmenta-  
tion de fonds, mais que j'aurai expost. Je me m'aîsse du  
22. Octobre, où j'espérai aussi à M. C. l'avantage qui  
restera pour le fonctionnement de la librairie qui sera bien  
aussi d'employer cette dernière année dans la partie  
de l'Etat en même à Paris. car tout dépendra de l'expérimentation  
que l'Etat de la Division M. C. sur l'air n. l'autre  
pourriez faire de l'avis faire l'emploi de cette  
équivalente amulette.

J'ai choisi à l'ami prochain migra en supplément de  
four. Si ce même l'ami au contraire qui espouse une équivalente amulette  
dans la partie de l'Etat à la fin de l'année courante  
Il faudra faire payer à l'ami au contraire deux fois le voyage  
plus à deux étoffes sur lequel de n'auront que deux  
comptes.

M. C. Je fais remettre à l'ami les deux mes lettres du 6. Octobre  
du 17. aout de l'Etat, nos deux quilles Récits montables de l'Ecole  
sont insuffisantes et qu'il faut obligé chaque mois de laisser de l'Ecole  
en arrière, cette circulation qui jetterait à la fin de l'année dans  
l'école grand embarras. M. C. ne m'en tient pas mémoire.  
Sauf l'ami courante, il faut à condition un peu plus tard le dépôt de  
l'Ecole du rétenu, résultant du service de l'ami au contraire

je chôte anticipé que les années précédentes et en divers lieux vers la fin  
de 1815 mon précurseur tend à ce que j'envoie l'ami au contraire  
le 2. Janvier et je suis

jeudi matin enfin lundi de l'Économie qui m'a été recommandé  
par M. C. Jeudi le 9. Janvier, fait tout le matin de la date de  
confirmation de maintien aux frais d'envoi à l'ami au contraire. Paris  
9. Janvier 1816. L'ami courante, que je l'envoie à l'ami au contraire, et que  
je lui paie moi-même l'expédition. D'après ce que je crois, il est  
dû à l'ami au contraire de faire venir à l'ami au contraire

jeune homme tellement restant que j'aurai pu trouver à quelque  
moment d'accidentelle que j'aurai cherché un importe à mon établissement  
dans ma situation de l'ami au contraire. Depuis le 9. Janvier  
commencé de la division restera à l'ami au contraire. Il n'y a pas  
moins que le jour de l'établissement. Il est néanmoins assez  
longue l'intervalle. M. C. dont aussi quille me l'assure par la lettre  
du 25. juillet. J'espérai sur l'avis de l'Ecole de l'ami au contraire  
proportionnel à son étoffe, lors de la formation du Budget 1817.  
et si je n'aurais actuellement n'aurai trait que ce que regardé l'établissement  
l'ami courante.

Un objet particulier et non moins pressant c'est ce que  
l'ami au contraire de l'Ecole à laquelle on a jusqu'à travaille  
soit déclaré. M. C. trouvera dans sa lettre du 9. Janvier  
la liste de tous les quilles qui sont dans l'école. Les premières  
femmes de 3000 francs. L'ami au contraire devra déclarer  
épuisée vers la fin de ce mois. Pour que n'importe pour l'interrogation  
l'ami au contraire par un nouvel à Compte le 1er. Novembre  
l'ami au contraire de l'Ecole de l'ami au contraire  
l'ami au contraire de l'Ecole de l'ami au contraire  
l'ami au contraire de l'Ecole de l'ami au contraire

7. octobre 1816  
A.S.C. le Ministre Secrétaire d'Etat

M. G.

Pour ne pas trop étendre la lettre que j'envoie l'ami le 9. Octobre  
à M. C. le 5. Juillet, j'ai mis au Courrier l'ami au contraire, me conformant avec  
quelques détails. De ce que j'envoie l'ami au contraire, me conformant avec  
l'intention de M. C. qui par date de l'interrogation postérieure qu'il y a  
toujours pour la fin de l'Ecole de l'ami au contraire, l'ami au contraire  
l'ami au contraire de l'Ecole de l'ami au contraire.

Il y a quel' écarture du Saloir à Paris n'aurait lieu qu'au  
milieu d'août, et l'ami au contraire cette époque aussi, pour courroux

pour l'opposition qui se fait annuellement ici des ouvrages du  
Considérant puisqu'il est laissé profiter de la moitié de plus et  
que cette somme est de moins que ce qu'il faut pour assurer  
l'assassinat de l'Académie des Beaux-Arts et pour servir à l'Institution  
publique de Paris d'Octobre. J'ai signé au 1<sup>er</sup> Mars notre  
opposition qui fut très incomplète si elle fut faite des leçons  
de l'Académie des Beaux-Arts et des ouvrages de la Chambre des  
Savoirs. Que leur père professeur M. Baudin chante avec  
gouffre pour son contingent dans l'assemblée. Ma lettre  
du 22. J'y contact une apprécier des ouvrages communiqués.

M. G. Baudin qui est à Milan a été admis à  
l'Académie des Beaux-Arts ainsi que celle  
de M. M. Rost & Bouchot dont j'annonçai à M. C.  
L'envoi d'une élégie intitulée "Le Rétat général  
et fiducial de l'Académie des Beaux-Arts" sera envoyé à W.E. à  
l'époque de l'opposition.

Parmi les pensionnaires maintenant au nombre de 16.  
Dix sont d'une complexion très faible. M. Baudin est  
affaibli d'un certaine surpoids. Il ne présente cependant pas  
d'indication que retrouvent de malice l'imprudence de  
trouver avec beaucoup d'insécurité le piano. Il est animé  
à un degré dans les deux cas de force forte partie.  
A ce point il n'a pas de maintien qui se rapproche  
de minuscule.

M. Bourguin gravé en taille douce m'inquiète  
beaucoup plus il a une maladie bien plus grave et  
qui nous a faire craindre pour la vie et en effet l'information  
il a un peu craché mais vomir le sang l'une manière  
effrayante. Le pied de l'art en est presque désespéré.  
Le fut à l'époque de grandeur (Valenciennes). Ainsi l'opinion est-elle  
que le clément d'Italie peut lui devenir fatale mais  
il est dans un état d'abîme que ne permet pas de l'abandonner seul aux fatigues d'un long voyage. Et en outre il  
ne fera de maintenir impossible de retourner de Paris  
muni de la somme qu'il faudrait pour ses retours à Paris.  
Cette circonstance m'a fait écrire quelques lignes au  
docteur en cause qui répondra il sera possible pour les cas imprévus  
ou qui rendraient aux mœurs un état suffisant chez le malade  
pour l'y tenir au repos.

Je crois d'autant plus facile que M. Bourguin fait oblige de  
rentrer au Sijne de Rome, le printemps prochain qui sortira  
à son arrivée au travail primitive entre un garçon très distingué  
Dans le travail primaire est de courtoisie. Si il est d'ici  
de faire un excellent dessin d'après un tableau de Cappel.  
Il est depuis peu de jours à la campagne aussi apprendre de  
la voir aller seul. Mais il est dans la compagnie d'au moins  
autre pensionnaire qui profite de la bonne saison pour visiter  
une partie des environs de Rome.

M. G. M. Cartier de Lons lez a Napa le printemps prochain  
y aller seul mais comme les travaux de l'architecte exigent souvent  
plus de temps à deux M. Léonard a obtenu son congé  
à Napa que, dans cette circonstance il a fait plusieurs  
voyages en grande partie fortifiés par l'agent qui interroge tout alent  
il paraît charmant. Il écrit en grec. Ne quelque rapides  
mes impressions dans lequel je parle à M. E. plus tard de la  
ville. Sur la prétendue île de Corfou à l'île de la Villa  
Médris, l'agente par ce que j'entends de notre partenaire l'au-  
torité M. Bertrand lequel continue beaucoup à l'abandonner  
dès l'île. D'où il devient régulièrement important pour le  
arts qu'il y soit maintenu. Il fait que M. Paul Delphine  
partisan de l'éducation au service de la Révolution a été nommé  
célèbre à l'île de Corfou avec le travail de construction à faire  
Il en est ainsi, c'est un malheur bien réel pour moi d'abandonner  
que après eux à deux ans l'installation dans une belle île  
abandonnée, l'île où auparavant au moyen du grand  
discours que j'y ai fait appris à être fort à une  
École des Beaux-arts. Les artistes Romains sont j'en  
crois apprises sur monsieur, puisqu'ils sont pris à une  
vie riche d'Allemagne l'appréciation d'après l'antique et un peu  
encore longue à faire le résultat de leur travail  
enfin que l'île de Corfou est bâtie, c'est à dire N. C.  
Et ce qui l'est de ce côté de l'île, c'est à dire  
l'île de Corfou, l'île de Corfou, l'île de Corfou.

Il est alors impossible de déterminer le cas  
l'île de Corfou, l'île de Corfou, l'île de Corfou.

Domicile. Il pose pour en faire un petit Galerie de plates  
mais ses échantillons d'archéologie antique qu'il ne peut pas  
mettre en ordre, ni accrocher, font de ce local occupé par  
les marchands de brûlerie la Villa Bighi.

Si l'on va dans ce studio il y a quelque fragment qui nécessite pas  
tous réparer, il devrait reporter dans le jardin le  
Lupinum pourriez servir comme muraille. Il demande  
à V. C. l'autorisation de disposer dans tout de la maison  
qui j'aurai à louer. J'aurais été de ce que j'aurais  
bien à louer à V. C. jusqu'à ma venue et faire le plus  
possible de la disposition de quelques restaurations à faire aux  
objets quel'on connaît et alors trouper et placer tout.

Le 19. Novembre 1816.  
à V. C. le Ministre Secrétaire d'Etat d'Instruction

Moy.

J'ai à l'accoutre à V. C. la Reception de 3 lettres  
la 1<sup>e</sup> du 12. 8<sup>me</sup> qui m'annonçait l'expédition d'une crois section  
en remplacement du 1<sup>er</sup> et 2<sup>me</sup> liaisonna de l'expédition d'Egypte  
la 2<sup>e</sup> du 17. du même mois, par laquelle V. C. me demandait d'ins-  
pirer mon approbation à certains restaurations proposées  
statut d'Instruction sur la compatibilité d'au moins  
du 1<sup>er</sup> au 18. du même mois par laquelle V. C. m'informe de l'avis  
qu'il me fait d'au moins à admettre, à toutes de  
1<sup>er</sup> au 3<sup>me</sup> proposées.

J'ai donné connaissance à M. Lettreur de celle du 1<sup>er</sup> de  
relative à ces deux lettres il a été demandé à la Commission  
qui s'y trouve entre la Société & le Département d'Instruction  
son avis, par la suite, la cause de cette opposition, il a été  
à V. C. une première réponse à ce sujet à son retour il aura de  
M. Coriolan le temps demandé par la même lettre daté 8<sup>d</sup>  
n'a que V. C. réservé en son lieu ou par moi.

Le 2<sup>me</sup> à Moy. S'il est nécessaire la liquidation de ce compte il me sera  
fourni par mesure d'ordre général, car ma position ne  
est que j'adoucer le 13. j. le av. C. le compte devant pas lui

des 3 premiers mois. De la présente ensuite où l'arrête la gestion  
j'en ai le pouvoir en vertu de laquelle que j'aurai droit à disposition  
de V. C. je compléterai ce que cela n'a pas dans le cas  
d'assurance par un autre compte partiel qui comprendra la 7. Janvier  
mois. ~~et~~ et j'annexe ~~transférera~~ à V. C. Dans le premier  
jour de juillet prochain.

Quant à l'absence de l'assurance, j'arrête le 13. j. au  
tat que l'assurance contient malheureusement une omission  
qui empêche par la Commission en perfectionnant mes règles  
plus qu'il fut convenable ce que l'on est de faire fin Décembre 1816,  
quelque autre à consister qui j'aurai à propos de ce que  
j'aurai à faire les sommes demandées à la fin de l'année à un  
nouvel état d'assurance que j'arrêterai aussi sous lequel  
V. C. en même tems que les comptes de l'année

ce qu'il a fait à l'ordre du Rattachement à la Direction  
la plénier aux fonctionnaires postaux à la fin de chaque année  
~~et~~ toujours ~~poste~~ M. Lettreur lequel état est tout  
évidemment de ce qui a été à chaque fonctionnaire payé  
à Rome.

Dis que l'ordre du Rattachement mentionnée le précédent  
par V. C. approuve et complète cette façon d'assurer mais  
que pour la somme ~~équivalente~~ de chaque mois rattaché la Rattachement à l'assurance  
par y faire faire pour y emploier la paupière Etat de Rome  
C'estant.

J'appelle V. C. pour confirmer la décision relative à l'assurance  
qu'elle a été faite avec l'assurance la cinquième année. Pour  
le cas où l'affirmative l'autorité du Rattachement à V. C.  
exige une autre à propos de proportionnellement ~~l'autorité~~ à  
un décret de l'Assemblée nationale ~~qui~~ <sup>qui</sup> a été prise pour à Rome  
pour ~~assurer~~ <sup>assurer</sup> ~~l'autre~~ qui a été prise pour à Rome  
telle année mais que il est en vertu de l'autorité sur communiquer  
2. 1817. à la M. Lettreur de l'ordre à faire ce qui s'assurera  
lettre à V. C. (Date 2<sup>me</sup>) pour l'année 1817. Dans la proportion  
ce qui portera à ~~la~~ <sup>la</sup> assuré en 1817. Dans la proportion  
qui portera à ~~la~~ <sup>la</sup> assuré en 1817. Dans la proportion  
d'une cinquième année. Dans le cas contraire l'autorité de la fin  
d'une cinquième année. De sorte telle assuré il portera  
cette somme dans l'autre <sup>la</sup> assuré en 1817. Dans la proportion  
comme celle que j'ai apprise V. C. I'autorité proportionnellement  
à la somme dans l'autre <sup>la</sup> assuré en 1817. Dans la proportion  
comme celle que j'ai apprise V. C. I'autorité proportionnellement  
à la somme dans l'autre <sup>la</sup> assuré en 1817. Dans la proportion  
montant à 381. de alors.

45.62 bis

Tous les établissements de l'Etat des pensionnaires sommairement montrés			
7. Juillet			
M. Fallières	Cerf	Cerf	arbitraria
D'Estevac	Pédroz	Sauvage	
Wichere	Pétot	Lauder	
Picot	Ramy	Dostrech	
Branc		D'Urbry	
Dorbius	Gravier	Santun	
Bouygues		Nestine	

## Pensionnaires actuels

Thomas	Alava
Conan	Chelard
Van Campagne	
Comy	

Le nombre de pensionnaires trouvés à l'Etat le 1<sup>er</sup> juillet 1876  
 147. M. Fallières a été nommé au 1<sup>er</sup> juillet 1876  
 D'après à N.C. trouvés jusqu'à ce jour 477. Il y a donc  
 330 personnes qui sont dans l'Etat.

Dans le cas où les pensionnaires dont la situation sera répétée  
 ne devront pas plus d'un cinquième, leur nombre au 1<sup>er</sup> juillet  
 sera réduit à 22. La partie de M. Fallières, Branc et Santun  
 & C. pourra que dans l'une ou l'autre situation l'ajustement de  
 l'an prochain exigea toujours un supplément au moins pour  
 couvrir de fonds mais N.C. envisagea que ces augmentations  
 seules que pour le personnel ~~peut-être~~ pour le matériel de l'  
 Etablissement, ce qu'il faudra pour remplir la ruse de N.C.  
 n'est pas un objet foudroyable.

Le total de ceux que j'ai précédemment nommés à N.C. sur la notion  
 et la probabilité de l'appareil ~~peut-être~~. L'ajustement est accordable,  
 par une lettre du 6. Juillet 1876 aux intérêts N.C.,  
 a même d'appeler ce qu'il ~~peut-être~~ il propose l'ajustement auquel de  
 l'Etat l'Etablissement, & l'an prochain.

J'ajuste les dispositions pour la réception des pensionnaires annuels  
 moyennant quelques changements. L'Etablissement est trouvable ~~peut-être~~  
 de la façon suivante en deux manières. Il faut être présenté au  
 Secrétaire général de l'Etat, à la Chambre, et à l'Etat.

Madame j'étais arrêté il y a peu seulement à 7.9 aux environs  
 une émissaire française d'une compagnie qui emploie d'après  
 il me semble à trente un arbitre à Sébastopol.

La guerre de Crimée dont N.C. a pourvu l'Etablissement en  
 parvient très bien conditionnée et son contenu conforme à la  
 Note jointe à la lettre d'ordre du 21. juillet.

Dans le Nordouest de l'Asie occidentale l'académie <sup>l'académie</sup> de  
 Dagh. 8. le 1<sup>er</sup> juillet 1876 à 3000. f. P. 2. a été formée sur la forme  
 d'officier à l'Académie de l'Etat de l'Académie de l'Etat de 3000. hommes  
 à propos de faire marcher l'assemblée sous inscription  
 au plateau que M. Esteban aura à battre avec lui et alors  
 je rendrai à N.C. pour compte contre à N.C. 2.5. Et l'Assemblée  
 sera en état d'ouvrir.

Je suis tenté aussi bien ~~probablement~~ pourtant des représentations  
 plus ou moins exactes que l'assemblée de l'Académie l'assemblée ou  
 cependant de faire le décret le plus approximatif possible.

W. J. December 1876.

J. G. le Ministre de l'Intérieur

W. J.

Y a-t-il moyen d'assurer N.C. Reception de la lettre du  
 11. 9. à laquelle étaient jointes les explications des différents  
 points de l'Académie que le Gouverneur de l'Académie de  
 l'Ecole M. de Rovin l'a fait communiquer <sup>à</sup> l'Académie  
 Lettre de N.C. a été en suite jointe à la lettre avec l'ajustement  
 au moins que le 6. Juillet 1876 l'assemblée de l'Académie  
 malgré la fermeture de quelques articles ils ont tout la  
 jouture de l'assemblée et touché de la Révolution de  
 l'Académie qui tout en la conservant. Je suis en ce sens  
 tombé dans la confusion apprenant de diverses tailles  
 chaque à faire de relais partant l'ensemble des observations  
 générales et l'ordre à faire que le conseil de l'Assemblée  
 Demain midi la ~~assemblée~~ que <sup>que</sup> que je ferai au cours  
 J'envoie M. J. que repêche N.C. ce que j'ai d'après  
 à lui faire sur le bon appris qui arrive ce jour au moins

Chapitre sur quel l'Academie Verte. Dans les travaux de l'Academie prochaine le nouveau effort qu'il auraient fait pour mortuaire l'affaire.

M. le Sallier m'a pris de faire constater à l'Academie que c'est par une erreur que n'entend pas telles quinze personnes égales toutes celles qui au moyen d'une désignation sous le titre d'un membre, leur intention acte de l'appeler membre de l'Academie travaille dans le service de l'Academie. D'ailleurs

M. Desbœufs gravement envoi une déclaration reconnaissant la justice du rappel que fait l'Academie. Sur lequel il a été décidé de faire un rapport qui démontre le droit qu'a la France de rebayer à l'Academie toutes ces personnes et de prononcer la révocation de celles qui n'auront pas été nommées affaires de l'Academie.

M. Caristie architecte a été très affecté de ce que l'Academie semble croire que c'est légitimement de son autorité qu'il a permis une nouvelle disposition de l'Academie de l'Opéra à Paris. Il se propose de donner plus de développement à cet article en l'accompagnant des notes explicatives qui pourront être approuvées par l'Academie dans lesquelles il l'appuiera de l'opinion de son maître M. Perrin membre de l'Academie de l'Opéra. Il a été proposé à l'Academie d'autoriser M. Perrin à faire une communication à l'Academie de Paris.

M. Guizot a écrit à M. Perrin pour lui demander l'autorisation de faire une communication à l'Academie de Paris.

M. Guizot a écrit à l'Academie de Paris pour lui demander l'autorisation de faire une communication à l'Academie de Paris.

M. Gauthier est à Paris. Son devoir est de faire une communication à l'Academie de Paris pour lui demander l'autorisation de faire une communication à l'Academie de Paris.

pour maintenir le bon ordre pour les personnes parties à l'Administration qui m'est confiée. M. le Secrétaire général de l'Academie de Paris, je vous demande pour l'extreme embarras faute de temps de délivrer ce qui suit. Sur l'avis de l'Academie concernant P.M.C. auquel bien le plaisir possible de mettre à ma disposition environ 1.800 francs laquelle somme je pourrai tout auquel regarder 1815. Je supplie aussi M. C. de me faire constater sa décision définitive sur le projet de résolution sur l'assassinat de l'Academie concernant lequel j'ai fait faire messe sous les yeux de ma lettre du 10 juillet 1815, quelle contient ce qu'il était difficile croire par cette raison insuffisante de reporter dans celle-ci.

Dès que ma lettre sera reçue je vous ferai savoir en suite ce que je dois faire pour arriver vers la fin de l'Academie prochaine.

P. S. Si je suis obligé d'abandonner l'Academie qui sera pour moi l'extreme de l'Academie de Paris, je demanderai à l'Academie de Paris de faire tout ce qu'il pourra pour me permettre de me faire connaître à M. le Secrétaire général de l'Academie de Paris.

10. Decembre 1816.

à M. Quatremère de Quincy Secrétaire de l'Academie des Beaux Arts

J'ai reçu par l'intermédiaire de M. C. le Ministre de l'Intérieur les deux Rapports de l'Academie des Beaux Arts, lequel j'ai étudié avec l'attention de l'Ecole de Rome, confirmant avec la lettre que vous me ferez l'honneur de m'adresser à ce sujet, que j'ai l'opinion de l'Academie de Paris communiquée à M. le Secrétaire général de l'Academie de Paris, pour laquelle je vous prie de faire une communication à l'Academie de Paris, et lui ai rendu compte du bon effet que j'ai obtenu dans cette communication. La lettre de M. C. unique pour en faire une communication à l'Academie de Paris.

Lettons nous au profit de de vous adresser par le même cours la Réponse que j'en ai rendue dans ma dernière

A l'abord je crois venir vers que la observation qui precede est  
l'examen de chaque ouvrage sous l'arrangement general, pour y  
trouver en peu d'espace des formes et constitutions des vases, scanda-  
lummoles et qu'il s'admettre preparer pour l'art, pour ceux qui  
l'exercent, pour edifier ceux humains qui amiraient de la perfection  
qui rameut des vases toutes bles le Beau et rebelle par d'autres,  
sans l'en troubler, une maniere d'influer sur les talents.

L'Academie ne peut pas douter que ce corps d'observation  
n'ait produit l'effet qu'elle son desirait. Les premiers articles  
que elles l'adressent, sont faits pour le service, telles sont une  
Plaque de ferme qu'il faut faire et presenter à la même source,  
L'Academie a bientôt fait une plaque de l'Ecole de Rome, en  
peignant quels professeurs sont importants, écrivit à la comptalement  
indulgeante que relance la modestie, mais que l'indulgence talente  
le plus. On a constate que chaque fois son professeur de l'Ecole qui passe  
dans un travail fait par l'experience. Ce peut etre l'Academie  
en recommande à elle l'effet dans le ouvrage qui lui servent  
évidemment l'amee prochain. Ainsi l'Exposition aura lieu ici  
au moins de nos plus beaux et excellents ouvrages de l'Academie.

M. Pallez l'etudie que la section de l'Academie soit informee  
que si l'une de ces deux figures pointes sont trouvées dans  
l'une des deux de l'Academie, c'est pour une œuvre qui n'eust pas  
debut. Son idee n'a de que de represente en forme d'atre.

M. Delbroux gravé en deux faces couvrant plusieurs. Il  
reproche que l'on fasse l'Academie sur le trop peu d'ordres de ses  
deux œuvres. Il m'a demande le desir qu'elles lui fassent rentrer  
quelques tetraevilles.

M. Cestier a fait une très sensible au reproche qu'elles  
ont fait l'amee legerement. Il s'agit toutefois suffisamment pour une  
nouvelle distinction de l'Academie de Marcellus. Il s'oppose  
à reproduire ce travail sur une plus grande échelle et il juge  
que l'Academie qui pourroit faire approuver le travail, doit  
se faire à ce qui l'ont determiné; il le soumettra à son maître  
M. Perrin lequel en sera ensuite l'usage qui sera sans doute  
renommé entre l'Academie n'a été fait par le Cestier que tout  
renommage la justice de l'Academie qui leur sera admissible et la vertu  
des principes qui les guident elles sont bâties.

11. Janv. 1817  
M. C. à M. le Ministre de l'Intérieur

505

J'ai l'honneur d'envoyer à M. C. Reception de la lettre du 21. J. la  
quelle est relative à M. C. Cet ouvrage est chargé d'observation  
de l'Academie de Rome, et determine l'ordre des payements faire  
à l'Academie de Rome. Lequel fait par l'Academie de Rome, lequel fait par  
la France de ma lettre du 9. juillet instant fait au 17. 1816. et  
Désormais dans un Etat d'ordonnance joint la date de la  
date du 17. 8. et s'entendront une de 3000. Tous le reste du temps pour  
l'Academie de Rome, la date fixée à 1000. et que relato aussi la date de  
M. C. du 21. J. 1816. G. 3000. 00  
M. C. m'assure qu'il fait ordonnance une autre somme de 2000. 00  
et qu'apres l'achèvement de l'ouvrage, il sera augmenté 3200. 00  
9200. 00

Sur la première de ces deux sommes, j'ai demandé à M. C.  
à M. Cestier 1000. 00 n'a pas été pris, mais il n'a pas point  
encore avis de la correspondance. M. Cestier a fait sa  
réponse. Je crois que ces avis sont arrivés dans bon état, l'ordonnance  
donc il fait faire au plus tôt, mais de la date.

C'est alors de la France de Rome à laquelle marche dans la même  
intention, et examen indubitable. M. Cestier assurera qu'il sera payé  
à la France de la ferme de mai à la fin d'août pour le travail  
réalisé son engagement. Il est évident d'après l'avis de l'Academie  
que lorsque cette partie fut commencée en mai dernier, et l'amee  
bien qu'il fût alors à l'Academie de Rome, il fut alors payé la somme de  
1000. 00 pour l'ouvrage jusqu'à la fin de l'août, et l'acquitté  
un très bel aigle et quelques œufs bruns, c'est que dans un état  
à proportion de celle combinée pour une partie belle en elle. Il a été  
payé à ce qui est une rémunération honnête, c'est que dans un état  
de ce volume, il n'est pas trouvé comme l'amee peut être déplorable  
J'aurai soon de rendre compte à M. C. de la suite de ce travail.

11. Janv. 1817  
M. C. à M. le Ministre de l'Intérieur  
jusqu'à l'Academie de Rome et à M. C. que grande mesure  
sur l'Egypte nous ont parvenu le 7. de l'Academie de Rome  
au nom de l'Academie de Rome, comme à l'Academie de Rome, de l'Academie de Rome  
pour faire la partie antérieure à l'état de l'Academie de Rome, et pour l'amee  
d'après l'Academie de Rome, ce travail a été fait par l'Academie de Rome, et l'Academie de Rome  
telle que nous l'avons fait que l'Academie de Rome, et l'Academie de Rome  
que nous l'avons fait que l'Academie de Rome, et l'Academie de Rome.